

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT D'ACTIVITÉ



EXERCICE 2025

SOMMAIRE

- Présentation du CDG 16.....p. 3
- Bilan Financier général.....p. 7
- Activité des Services.....p. 16
 - Pôle Gestion des Ressources Humaines.....p. 17
 - Pôle Emploi-Mobilité.....p. 26
 - Pôle Santé et conditions de travail.....p. 34
 - Pôle Administration générale.....p. 44
 - Direction Générale.....p. 48
 - Synthèse.....p. 53
- Perspectives.....p. 54
- Glossaire.....p. 55



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE

Au 1/01/2026

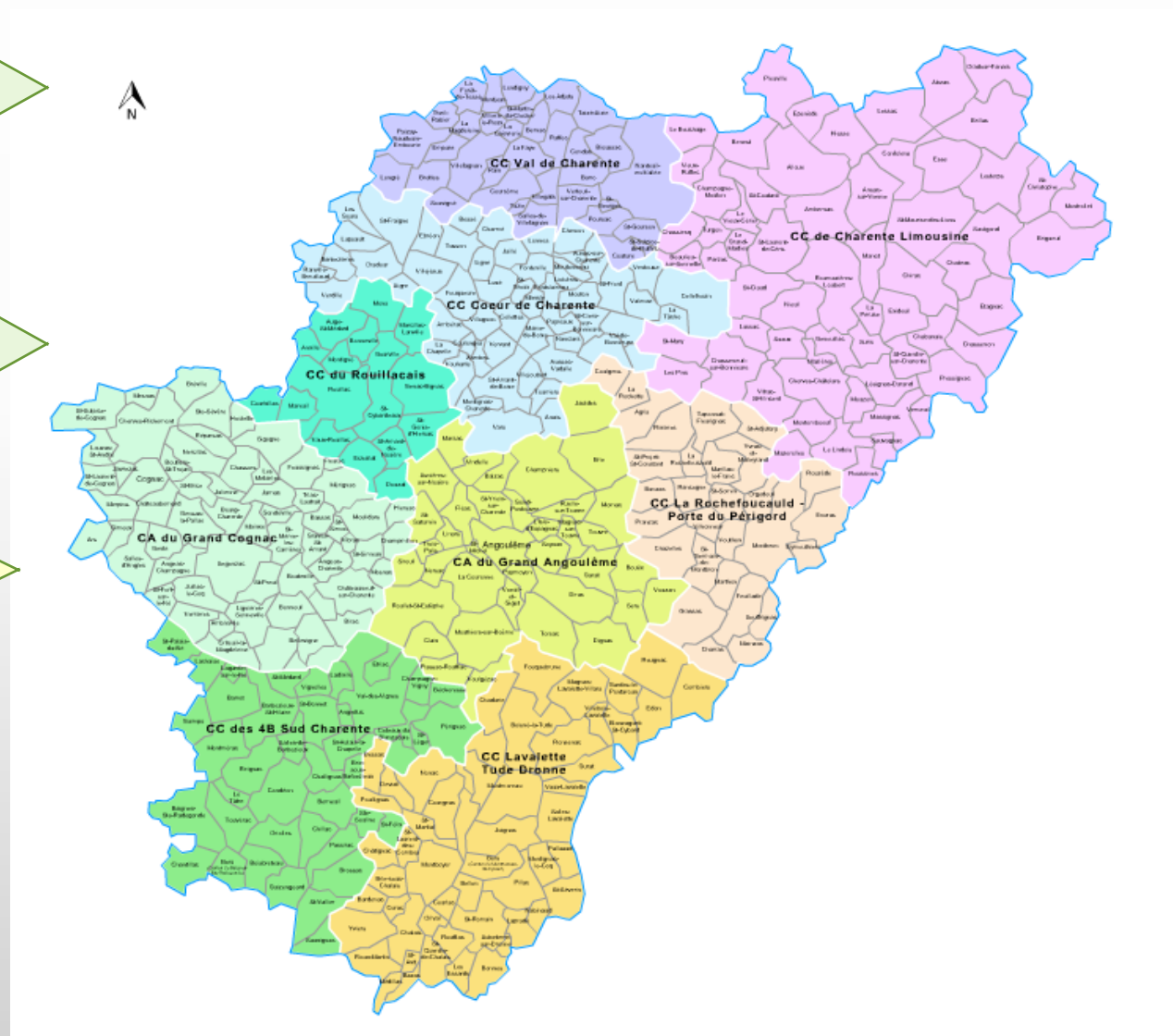
358
communes
affiliées

100
établissements
publics affiliés
dont 28 volontaires

310 775 hab.*
(+580)

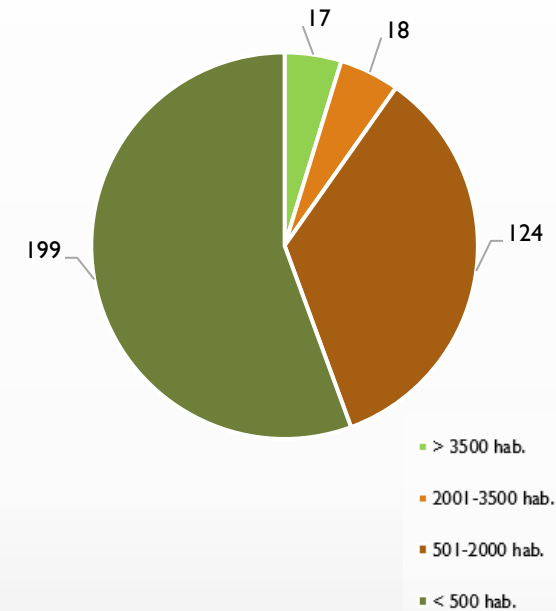
6 424
carrières gérées

dont
1 150
contractuels

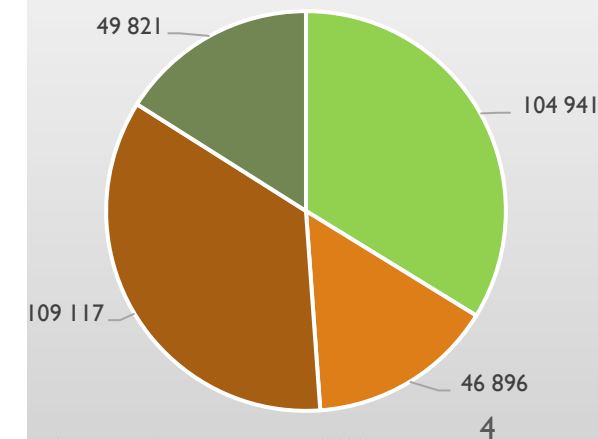


AFFILIÉS

Nombre de communes par strate



Nombre d'habitants



Source : INSEE – recensement 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2025

PRESIDENT : M. Patrick BERTHAULT - Conseiller Municipal de MAINE-DE-BOIXE

1^{ère} Vice-Présidente : Mme Monique CHIRON - Maire de VOEUIL-ET-GIGET

2^{ème} Vice-Présidente : M. Michel GERMANEAU - Maire de LINARS

3^{ème} Vice-Président : Mme Sylviane BUTON - Conseillère municipale de VERVANT

4^{ème} Vice-Présidente : M. Anna ANDRÉ - Conseillère municipale de LA CHAPELLE

Membres titulaires du Conseil d'Administration :

Collège des communes:

M. Daniel ROUHIER – Conseiller municipal de BRIE
Mme Sylvie MAILLOCHAUD – Adjointe au Maire de BALZAC
M. James CHABAUTY - Maire de MONTIGNAC-SUR-CHARENTE
M. Patrick ROUX – Adjoint au Maire de MARSAC
Mme Patricia LAINÉ – Adjointe et Maire de FLÉAC
Mme Fabienne GODICHAUD – Maire de SAINT-MICHEL
Mme Sandrine PRECIGOUT – Maire de TERRE-DE-HAUTE-CHARENTE
Mme Virginie LEBRAUD – Maire de CHIRAC
M. Michaël CANIT – Maire de SAINT-SORNIN
Mme Brigitte BAPTISTE – Maire de TOUVRE
M. Jérôme DESBROSSE – Conseiller municipal de MONTMOREAU
Mme Françoise DELAGE – Maire de DIGNAC
Mme Francine PINEAU – Maire de MOUTON

Collège des établissements publics :

M. Christian BARDET – Président du syndicat mixte d'alimentation en eau du Sud-Charente
Mme Sonia PAPILLAUD – Conseillère syndicale SIVOS Cellettes – Maine-de-Boixe
M. Eric PINAUD – Vice-Président de la CdC de Charente-Limousine

Collège spécifique :

Mme Laëtitia REGRENIL – Département de la Charente
Mme Hélène GINGAST – Département de la Charente
Mme Sandra ROS – Ville d'ANGOULÊME
Mme Sophie FORT – Ville d'ANGOULÊME
Mme Anne-Laure WILLAUMEZ – CCAS D'ANGOULÊME
M. Eric BIOJOUT – Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

C.S.T. / F.S

**Présidente :
Mme CHIRON**

C.A.P. / C.C.P.

**Présidente :
Mme ANDRÉ**

Conseil de discipline
**Présidente :
Mme Romane BRÉJEON**

5 C.A. : 24 février, 1^{er} avril,
7 juillet, 20 octobre,
15 décembre

46 délibérations (=)

LE PERSONNEL

Au 31/12/2025

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Morgan LE QUINTREC

FINANCES-ACHATS-DROIT SYNDICAL Françoise MICHEL

ASSISTANCE DE DIRECTIONS Ophélie MOUTOIR

INFORMATIQUE - DPD Mickaël LINET-BOUVET

ENTRETIEN DES LOCAUX Valérie NOUVON
Martine CAUTE
Frédéric GIRY

ARCHIVES Alicia BOULIER-WALLOIS

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Edith VERGEZ

P.S.C / CHÔMAGE / DÉONTOLOGIE

INSTANCES STATUTAIRES Audrey CHAUVET
Mélissa VOUDON
Chelsea FORESTIER

PAIE Romy FENIOU
Stéphanie PLUYAUD
Emeline ROBIER
Gaelle ARCHAMBEAUD

RETRAITE Catherine FRANÇOIS
Nathalie GARDAIS

NUMÉRISATION DES DOSSIERS Patricia MARTAGUET-
RICHER

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurent CORNEIL

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marjorie CHAUVET

JURISTE

Adeline TRILLAUD

Services mutualisés :

- Observatoire régional de l'emploi et des données sociales (12 CDG)
- Expertise juridique / production documentaire (12 CDG)
- Déontologie – laïcité (10 CDG)
- Organisation des concours et examens pro. (9 CDG)
- Chômage (CDG17)

PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

Armelle ANDRIEUX

EMPLOI / CONCOURS / RECRUTEMENT / REMPLACEMENT-RENFORT
G.P.E.E.C. / R.S.U. / C.E.P.

Caroline DANTON
Mathilde DE LIMA - SEQUEIRA
Véronique COTRON (SMI)

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE DU TRAVAIL Dr. JAMMET
Aurélié QUÉLARD / Marie PARINET / Aurélié DEBAILLEUL /
Elodie PIVETEAU BERCHENY / Anaïs RIGAUD COUSTET /
Justine VIENNE / Véronique BORDRON / Sophie DESMET /
Maryline MEUNIER / Manelle REZIG

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Sigrïd COLIAT
Naïs BOUTENEGRE
Amandine VALLADE

CIMETH Elodie CAVROT /Aurore CARTOU
Olivier LAGARDE (apprenti)

AIDE AU PILOTAGE DE L'ABSENTÉISME Sandrine NUHAIN

DIÉTÉTIQUE Elsa FAVRET

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES Emmanuel CAILLON
Isabelle CARNEIRO

ASSURANCE / INSTANCES MÉDICALES Charlène LOISEAU
Aline TERRADE

346 j.
de formations
suivies

48 agents

45,8 E.T.P.

20 cat. A

8 cat. B

20 cat. C

1 apprenti

40 titulaires
(CDI)

8 contractuels
(CDD)





BILAN FINANCIER GÉNÉRAL

EXERCICE 2025

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - DEPENSES

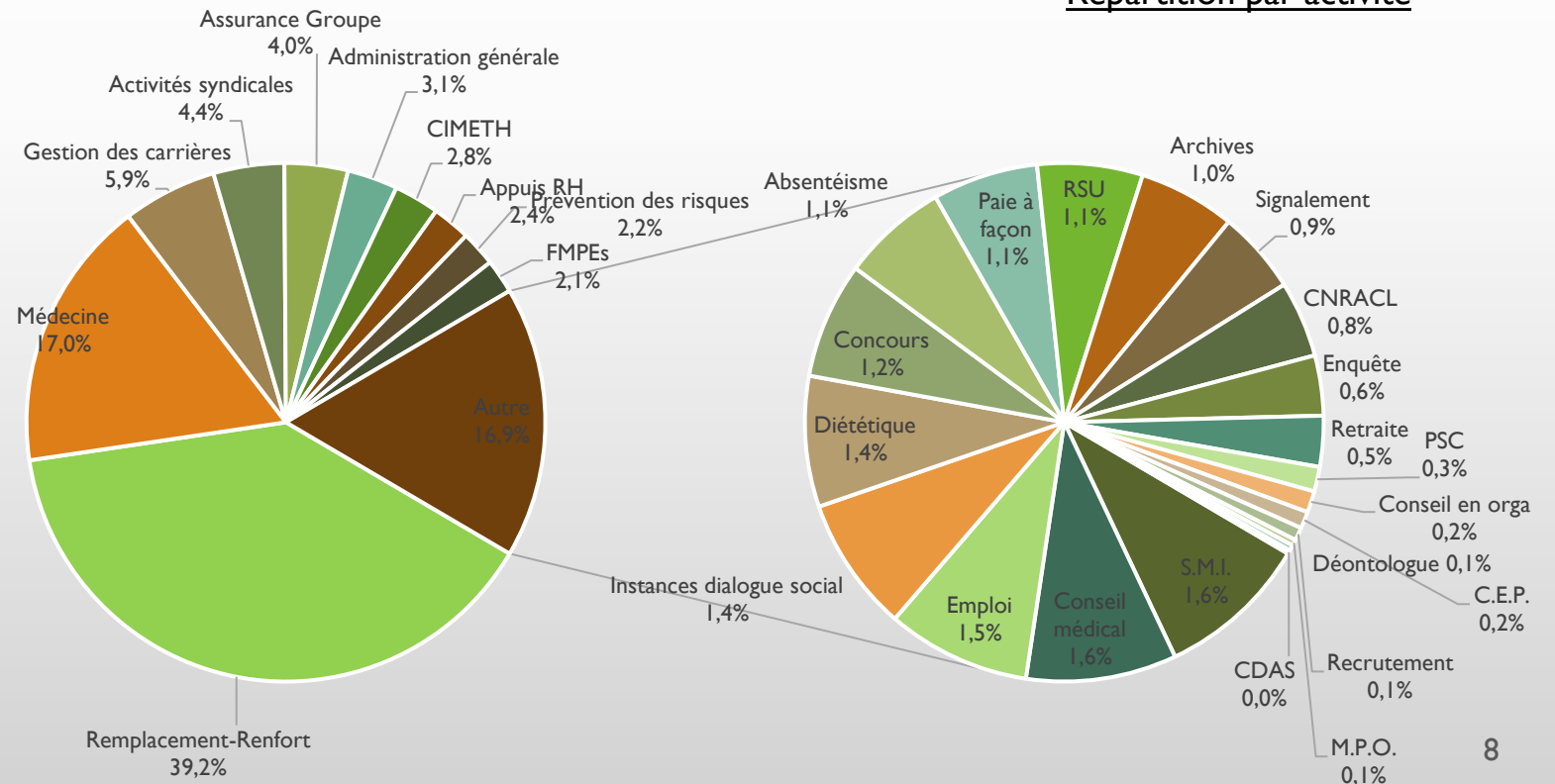
DEPENSES	CA 2024	BP 2025	CA 2025	CA 2024/CA 2025
011 - Charges à caractère général	336 213,01 €	450 000,00 €	385 615,87 €	14,69%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 835 240,88 €	5 465 000,00 €	4 516 645,96 €	-6,59%
023 - Virement à la section d'investissement		200 000,00 €	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 873,56 €	120 000,00 €	107 074,58 €	-6,79%
65 - Autres charges de gestion courante	375 488,02 €	415 000,00 €	365 994,44 €	-2,53%
66 - Charges financières	783,22 €	616,00 €	599,87 €	-23,41%
67 - Charges spécifiques	3 766,01 €	10 000,00 €	8 252,18 €	119,12%
Total général	5 666 364,70 €	6 660 616,00 €	5 384 182,90 €	-4,98%

Les dépenses totales de fonctionnement ont baissé de près de 5 % en un an.

Malgré des recrutements au sein du CDG, les charges liées au personnel sont en régression du fait d'une diminution notable de l'activité Recrutement-Remplacement-Renfort.

Les charges générales augmentent du fait notamment des nombreux travaux d'entretien réalisés (dont la signalisation du parking et la réfection du hall d'accueil) et des supports de communication en vue des élections municipales.

Répartition par activité



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - RECETTES

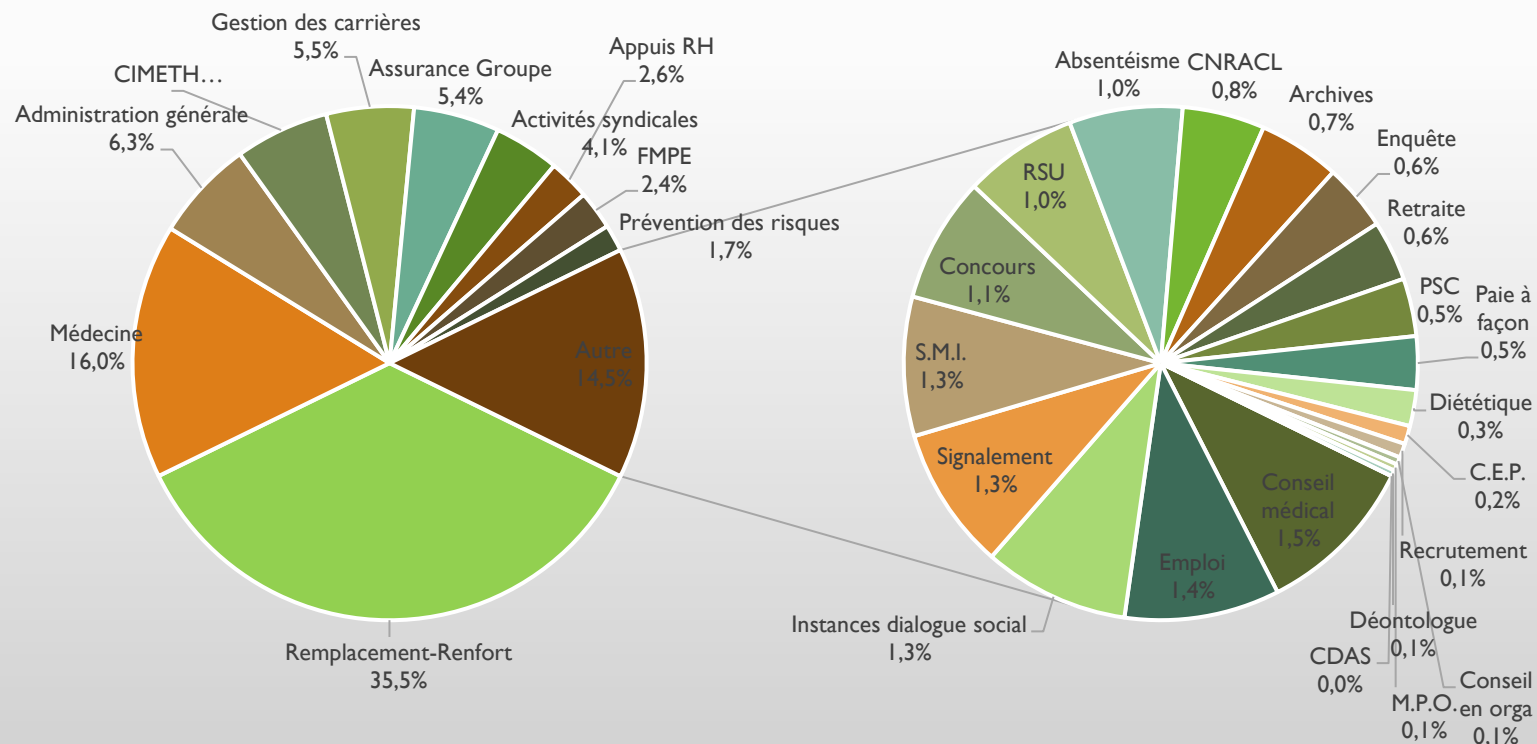
Excédent 2023 = 1 220 470 €
 Excédent 2024 = 1 531 064 €
 Excédent 2025 = 1 658 915 €

RECETTES	CA 2024	BP 2025	CA 2025	CA 2024/CA 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté		1 285 616,00 €		
013 - Atténuations de charges	18 155,22 €	5 000,00 €	16 310,73 €	-10,16%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 696 657,60 €	4 990 000,00 €	5 225 805,06 €	-8,27%
74 - Dotations et participations	246 411,78 €	370 000,00 €	495 008,14 €	100,89%
75 - Autres produits de gestion courante	50 593,53 €	10 000,00 €	19 157,77 €	-62,13%
77 - Produits spécifiques	2 426,16 €	- €	1 200,00 €	-50,54%
Total général	6 014 244,29 €	6 660 616,00 €	5 757 481,70 €	-4,27%

Les recettes totales de fonctionnement sont en légère baisse.

Malgré une légère augmentation des cotisations des collectivités affiliées et non-affiliées (+2,43%), la baisse conséquente (-23,81%) de l'activité Remplacement-Renfort, produit des services, vient contraster le résultat global.

Les recettes liées au FIPHFP ont, quant à elles, plus que doublé avec le versement du solde de la convention échue et le premier acompte de la nouvelle.



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section d'Investissement

DEPENSES	CA 2024	BP 2025	CA 2025	CA 2024/CA 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	25 000,00 €	25 000,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	114 873,56 €	94 432,49 €	33 090,00 €	-71,19%
21 - Immobilisations corporelles	28 474,27 €	515 000,00 €	88 750,89 €	211,69%
Total général	143 347,83 €	634 432,49 €	146 840,89 €	2,44%

L'exécution présente un excédent de **221 008,43 €**.

Les recettes sont constituées du FCTVA (15 326 €) et aux amortissements des immobilisations (107 075 €).

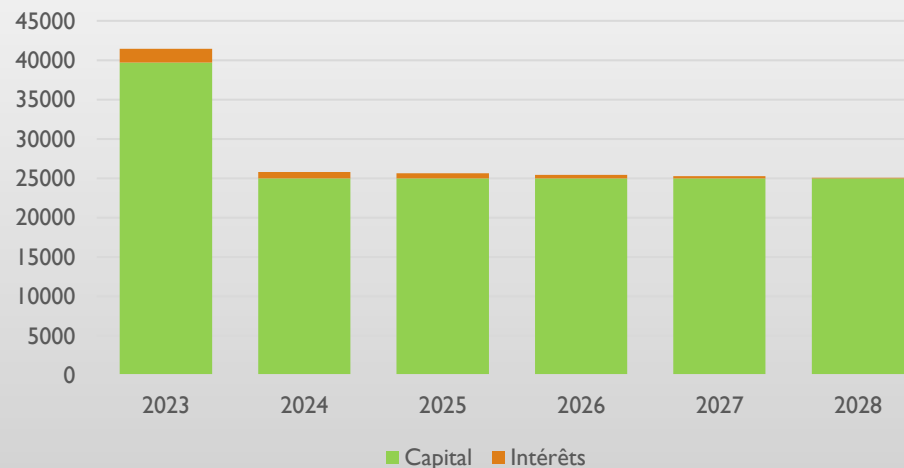
Une partie de l'excédent de fonctionnement avait été capitalisé (**245 448,29 €**) pour équilibrer la section.

L'excédent antérieur reporté se porte à **262 916,43 €**, déduction faites des RAR.

Etat de la dette au 31/12/25
CRD = 68 750 €

11 750,20 € de Restes à Réaliser (nouveau SI paie et GED) seront reportés sur l'exercice 2026.

Annuités d'emprunt



- Les dépenses réelles d'investissement comprennent :
- le remboursement du dernier prêt pour un total de **25 000 €** de capital ;
 - la réfection de la façade du bâtiment C : **34 398 €** ;
 - la création de la banque d'accueil : **9 157 €** ;
 - le passage en téléphonie VoIP : **18 331 €**.



Avant/après ravalement de la façade

SITUATION FINANCIÈRE

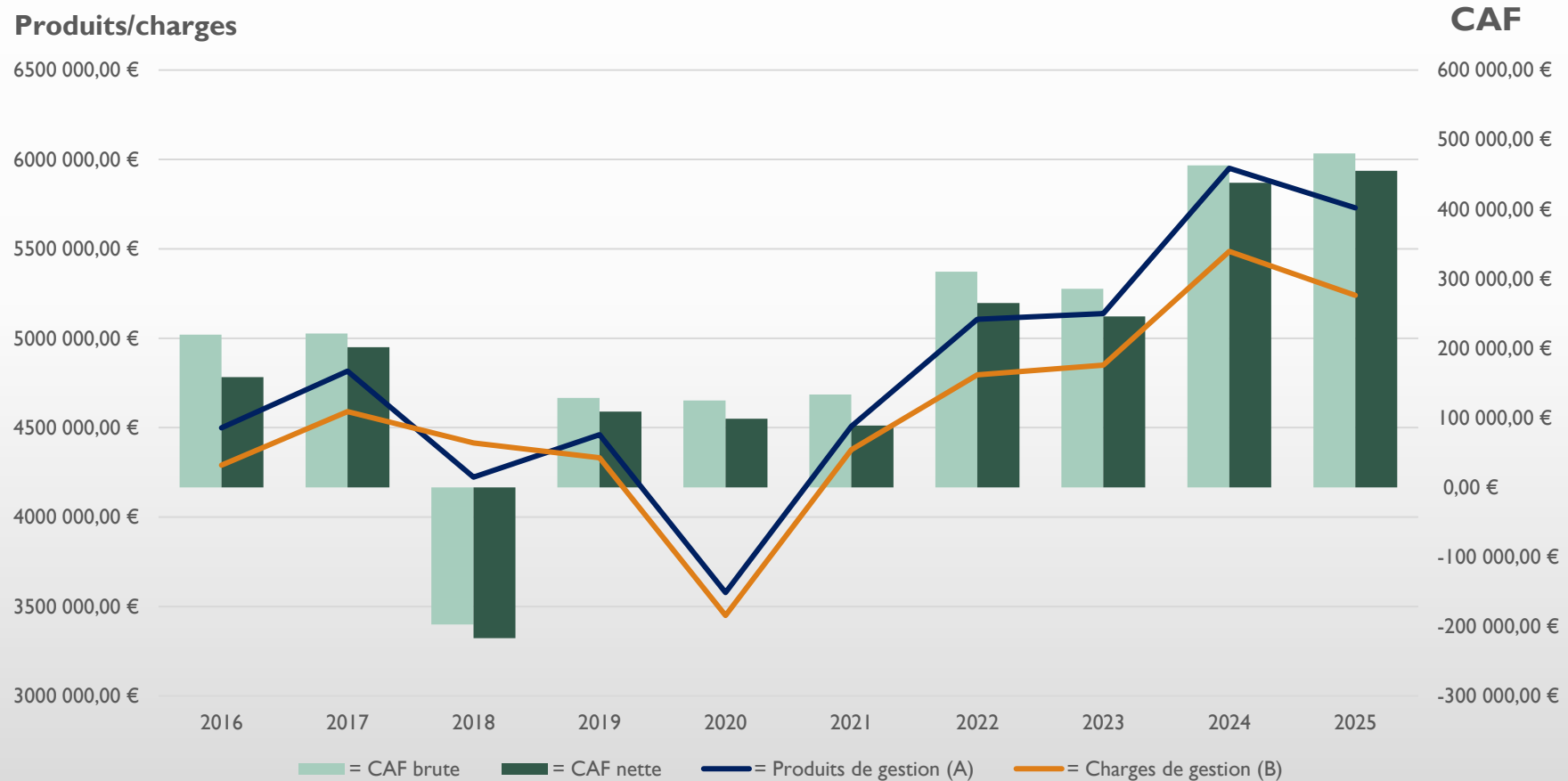
Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution Moyenne annuelle
Ressources d'exploitation	3 763 444,12 €	4 195 371,04 €	3 845 730,80 €	3 900 257,57 €	3 194 059,65 €	4 176 810,31 €	4 486 686,20 €	4 688 741,73 €	5 696 657,60 €	5 225 805,06 €	3,71%
Dotations, subvention, participations	375 897,16 €	247 500,89 €	68 535,18 €	258 539,95 €	69 957,66 €	5 622,62 €	273 661,18 €	85 711,27 €	246 411,78 €	495 008,14 €	3,11%
Autres	359 809,44 €	372 977,59 €	309 417,57 €	302 269,07 €	313 969,64 €	323 960,15 €	346 531,32 €	364 328,50 €	7 761,98 €	7 953,51 €	-34,53%
= Produits de gestion (A)	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	5 138 781,50 €	5 950 831,36 €	5 728 766,71 €	2,72%
Charges à caractère général	606 535,03 €	536 863,66 €	578 851,37 €	526 789,92 €	350 733,51 €	360 662,13 €	353 147,30 €	305 881,57 €	336 213,01 €	385 615,87 €	-4,91%
Charges de personnel (nettes =c/012-64198-6419-7588)	3 450 955,32 €	3 804 918,85 €	3 572 775,80 €	3 579 372,11 €	2 886 403,04 €	3 744 178,82 €	4 095 147,36 €	4 201 725,98 €	4 774 254,11 €	4 489 130,97 €	2,97%
Autres charges de gestion	232 486,47 €	247 448,00 €	263 585,80 €	224 951,55 €	212 640,12 €	270 942,94 €	347 960,66 €	341 926,97 €	375 488,02 €	365 994,44 €	5,17%
= Charges de gestion (B)	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	4 849 534,52 €	5 485 955,14 €	5 240 741,28 €	2,25%
Excédent brut de fonctionnement (A-B)	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	289 246,98 €	464 876,22 €	488 025,43 €	9,87%
en % des produits de gestion	4,65%	4,71%	-4,53%	2,91%	3,58%	2,90%	6,08%	5,63%	7,81%	8,52%	6,96%
Résultat financier réel	-7 286,75 €	-5 261,54 €	-4 716,41 €	-3 922,33 €	-2 879,85 €	-3 028,14 €	-2 699,90 €	-1 720,89 €	-798,44 €	-660,14 €	-23,42%
Autres produits et charges exceptionnels réels	17 627,42 €	-186,42 €	-1 133,06 €	2 577,67 €	-699,32 €	6 054,26 €	1 958,87 €	-2 050,52 €	-1 339,85 €	-7 052,18 €	-190,32%
= CAF brute	219 514,57 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	124 631,11 €	133 635,31 €	309 882,35 €	285 475,57 €	462 737,93 €	480 313,11 €	9,09%
en % des produits de gestion	4,88%	4,59%	-4,67%	2,88%	3,48%	2,97%	6,07%	5,56%	7,78%	8,38%	6,20%
Annuité en capital de la dette	60 982,43 €	19 782,10 €	19 587,28 €	19 641,41 €	25 946,14 €	44 751,48 €	44 806,03 €	39 710,68 €	25 000,00 €	25 000,00 €	-9,43%
= CAF nette	158 532,14 €	201 388,95 €	-216 966,17 €	108 966,94 €	98 684,97 €	88 883,83 €	265 076,32 €	245 764,89 €	437 737,93 €	455 313,11 €	12,44%

Ici encore les fortes variations annuelles de la CAF sont à mettre en parallèle avec les versements du FIPHFP.

SITUATION FINANCIÈRE

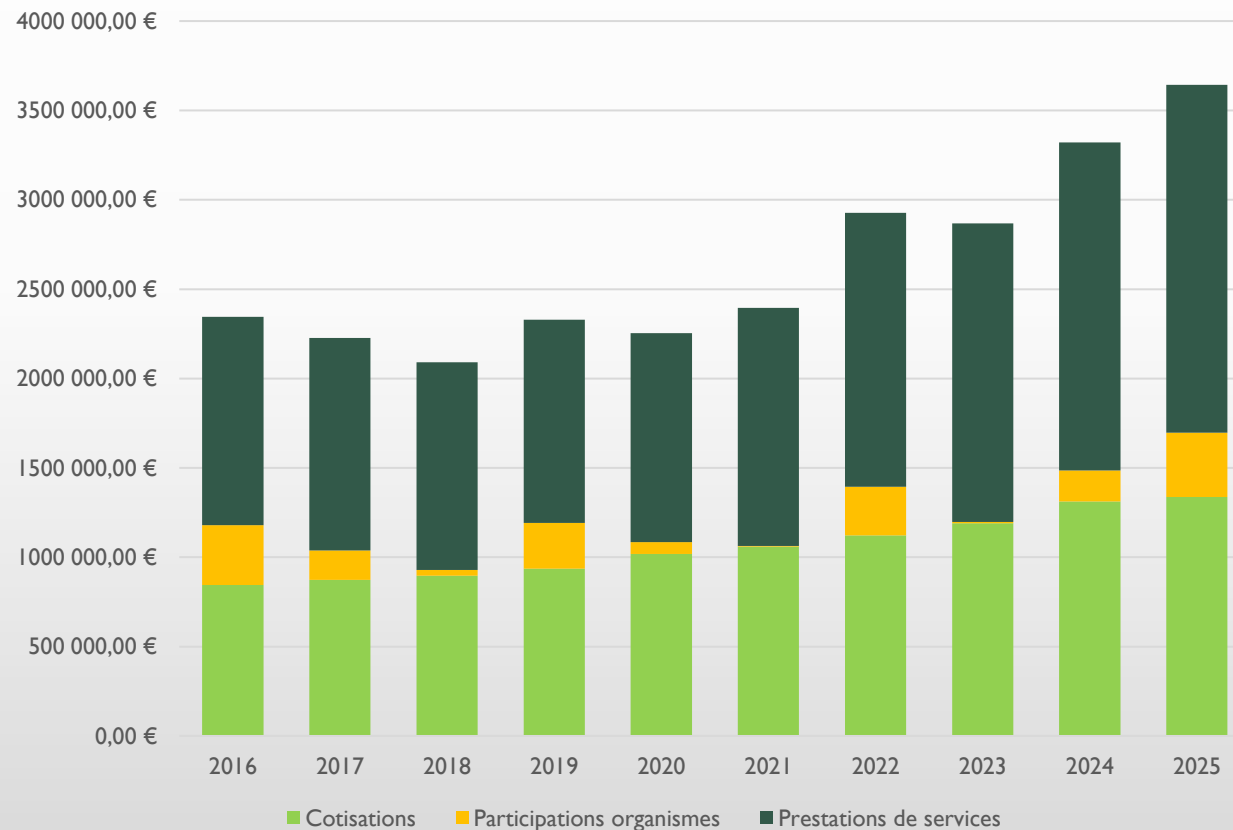
Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)



SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des ressources d'exploitation

Répartition des ressources



Les ressources d'exploitation du CDG sont constituées pour **36,7%** par les cotisations obligatoires (affiliés + non-affiliés) dont le produit croît de **5,2%** par an, en moyenne sur la période 2016-2025, alimenté par l'évolution de la masse salariale des collectivités notamment.

Les produits des services (dont la cotisation additionnelle) représentent **53,4%** de la ressource du Centre, en hausse de **5,6%** par an, en **9** ans.

Les participations des organismes (notamment le FIPHFP) pèsent pour **9,9%** des ressources et évoluent de façon erratique sur la période.

SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des charges de personnel

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution moyenne annuelle
Charges de personnel (c/012)	3 474 757,58 €	3 829 913,37 €	3 629 987,60 €	3 615 987,34 €	2 935 088,92 €	3 769 581,95 €	4 162 058,39 €	4 280 748,30 €	4 835 240,88 €	4 516 645,96 €	2,96%
Remb. Personnel mis à dispo (c/70842)	2 040 920,66 €	2 280 353,85 €	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	2 239 384,92 €	2 665 446,42 €	2 030 926,35 €	-0,05%
Remb. FMPE (c/746 - rem. CDG33)	40 252,66 €	83 301,89 €	33 709,60 €	315,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 562,47 €	61 141,06 €	115 609,39 €	12,44%
Remb. Assurance + sécu (c/64198+6459)	23 802,26 €	24 994,52 €	57 211,80 €	36 615,23 €	54 178,43 €	30 960,80 €	69 990,46 €	79 022,32 €	60 986,77 €	27 480,68 €	1,61%
= Charges nettes de personnel	1 369 782,00 €	1 441 263,11 €	1 546 228,10 €	1 582 704,47 €	1 641 387,01 €	1 627 727,51 €	1 879 424,93 €	1 900 778,59 €	2 047 666,63 €	2 342 629,54 €	6,14%
en % des produits de gestion	30,45%	29,93%	36,61%	35,48%	45,87%	36,12%	36,80%	36,99%	34,41%	40,89%	3,33%

Un Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE) de catégorie A a été pris en charge par le CDG à partir du 1^{er} janvier 2023. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le CDG prend en charge deux FMPE de catégorie C.

Les charges nettes de personnel progressent de **6,1%** par an.

En 2025, les charges de personnel des agents du Centre (2,45 M€) constituent **46,4%** des dépenses réelles de fonctionnement.

Charges de personnel



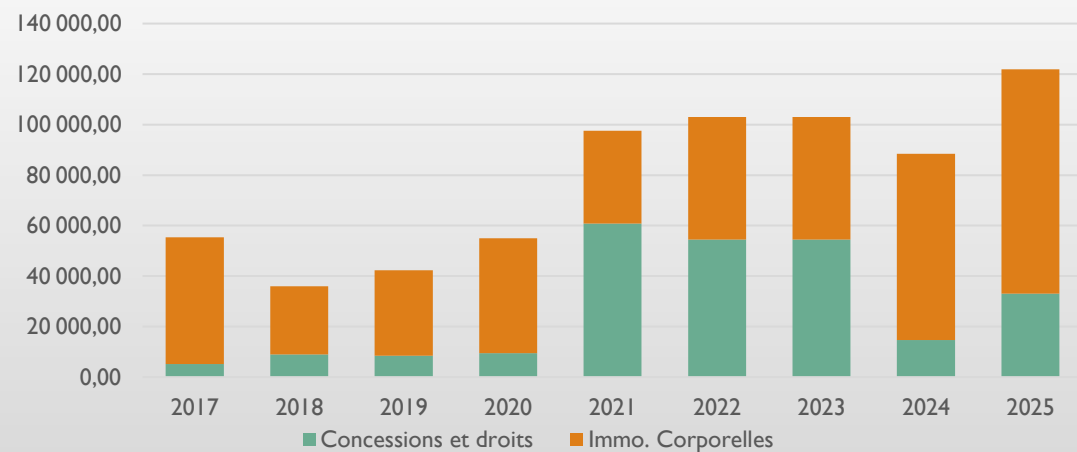
2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025

SITUATION FINANCIÈRE

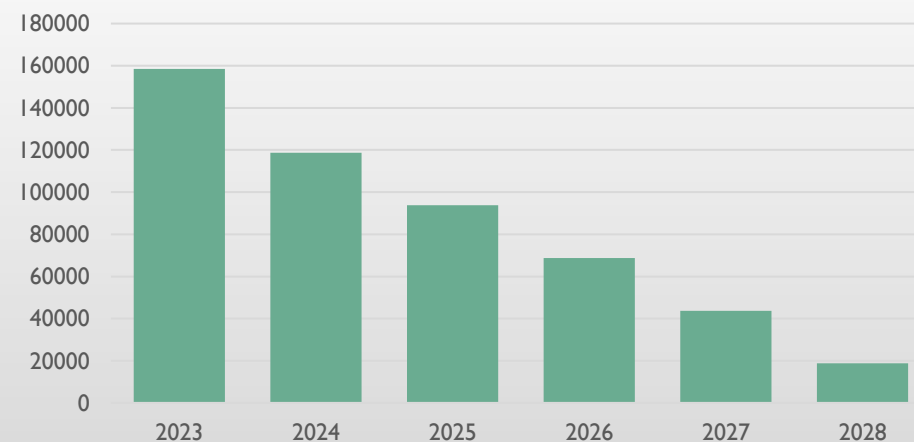
Section d'Investissement

EXERCICES	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Excédent N-I	559 597,25 €	650 203,75 €	690 605,92 €	789 605,08 €	1 040 591,44 €	1 531 064,29 €	1 658 914,80 €
Report à nouveau	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	984 652,04 €	1 183 184,70 €	1 285 616,00 €
Affectation réserve (invest.)	0,00 €	50 203,75 €	0,00 €	0,00 €	55 939,40 €	20 759,24 €	245 448,29 €

Immobilisations



CRD au 1er janvier





ACTIVITÉ DES SERVICES

EXERCICE 2025

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Gestion des carrières /
Conseil statutaire –
Instances statutaires –
Paye – Retraites – Chômage –
Déontologue – P.S.C.**

EDITH VERGEZ

Gaëlle ARCHAMBEAUD

Audrey CHAUVET-BOUCHEZ

Romy FENIOU

Chelsea FORESTIER

Catherine FRANÇOIS

Nathalie GARDAIS

Patricia MARTAGUET-RICHER

Stéphanie PLUYAUD

Emeline ROBIER

Melissa VOUDON

GESTION DES CARRIÈRES / CONSEIL STATUTAIRE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	24,95%
Effectif	3,46 ETP	7,70%
Budget	316 508,73 €	5,88%

5 274 carrières d'agents stagiaires et titulaires*

Le pôle assure également la gestion des agents du CDG

1 150 carrières d'agents contractuels*

Le principal projet de l'année fut la migration vers un nouveau S.I. Paie (CIVIL), mis en production depuis le 1^{er} janvier 2026.

Promotion interne

297 dossiers reçus dont 38 sur le grade d'agent de maîtrise et 179 sur le grade de rédacteur.

41 agents reçus en entretien de sélection.

140 inscrits sur listes d'aptitudes dont 88 sur le grade de Rédacteur – Secrétaire général de Mairie

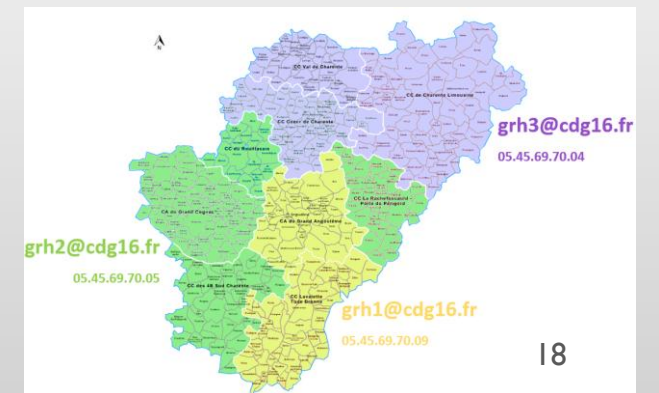
	GRH1	GRH2	GRH3	TOTAL
Appels entrants	2 616	1 250	1 100	4 966
Mails reçus	4 095	4 645	3 369	12 109
Mails envoyés	2 925	4 086	2 785	9 796
Reprises de service	30	21	36	87



Trois réunions d'information ont été organisées ; les 2 premières plus spécifiquement pour les SGM

- Barbezieux, le 21 janvier
- Mansle-les-Fontaines, le 23 janvier
- Bernac, le 24 juin

Elles ont rassemblé un total de 190 participants. En outre, un atelier sur la maladie ordinaire a été animé par les services juridique et assurance.

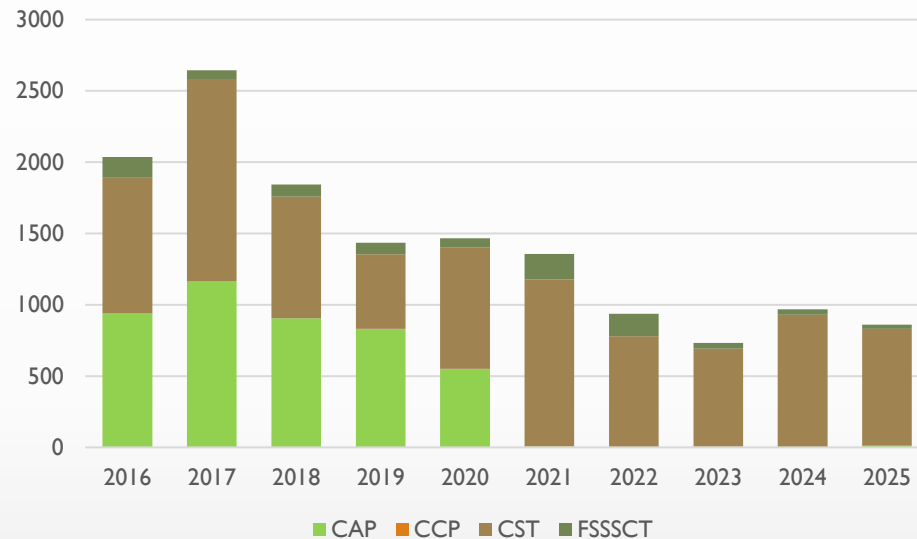


INSTANCES STATUTAIRE

C.A.P. / C.C.P. / C.S.T. / F.S.S.S.C.T.

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	5,98%
Effectif	1,20 ETP	2,70%
Budget	76 550,71 €	1,20%

Nombre de dossiers examinés



La CAP s'est réunie 7 fois : 3 fois en catégorie B (refus de titularisation et révision de l'entretien professionnel) et 4 fois pour en catégorie C (refus de titularisation, révision d'entretien professionnel, licenciement pour insuffisance professionnelle).

La CCP s'est réunie 3 fois (3 licenciements pour inaptitude physique et 1 licenciement pour insuffisance professionnelle).

Motifs de saisines du CST

Participation PSC	187 (+12)
Régime indemnitaire	160 (-144)
Lignes directrices de gestion	134 (+5)
Suppression de poste	73 (+18)
Ratios AVG	61 (-6)
Modification du temps de travail	55 (+8)
Aménagement / Organisation du temps de travail	25 (-6)
Réorganisation des services	21 (-1)
Réorganisation des services	21 (-1)
Conditions d'accueil apprentis	20 (+3)
ASA	18(+7)
Temps partiel	12 (+7)
CET	10 (-7)
Plan/règlement de formation	9 (-5)
Autres	9 (-1)
Mise en place de l'entretien professionnel	5 (+1)
Journée de solidarité	3 (+1)
Suivi avis CT	NC
TOTAL	819 (- 109)

2 Conseils de discipline réunis (contre 9 en 2024) concernant 2 agents titulaires (catégories B et C).

Sanctions demandées

4^{ème} groupe (I)

2^{ème} groupe (I)

Aucun avis favorable.

1 avis portant rejet de sanction (faits non suffisamment établis ou non fautifs).

1 avis préconisant une sanction d'un groupe inférieur.

Motifs de saisines de la FSSSCT

Accidents de service	2
Nomination AP	4 (-5)
Enquête / visite des locaux	1
Rapport d'activité médecine	1
Prévention des risques	16 (-1)
Rapport d'activité CIMETH	1
Bilan dispositif de signalement	1
Convention de service	0
Désignation référent handicap	2
Autre	1
TOTAL	29 (-7)

DÉONTOLOGIE / LAÏCITÉ / ÉTHIQUE

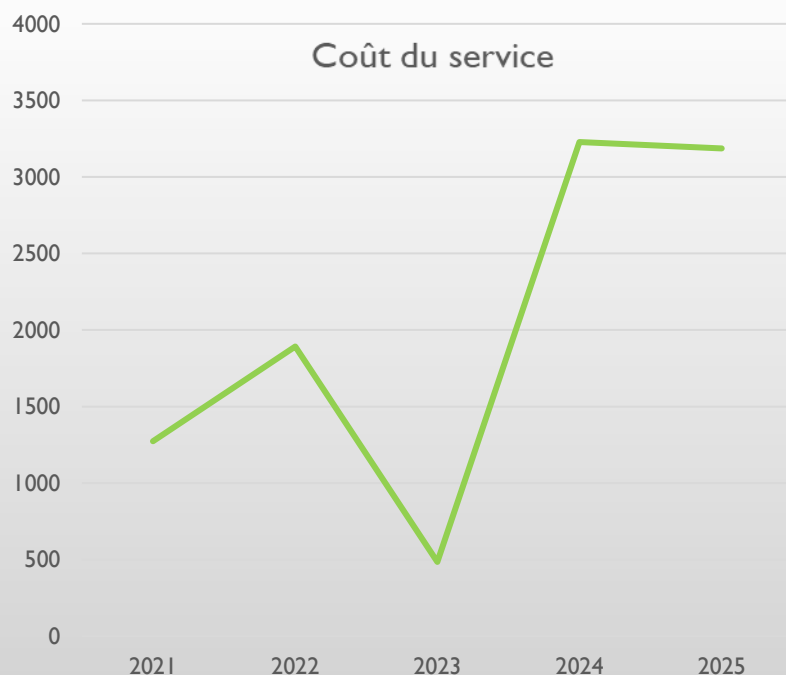
Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	0,08%
	Cotisation socle	2,72%
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	3 185,64 €	0,06%

Mise en place du collège de référents déontologues des élus au 1^{er} janvier 2024 (dispositif mutualisé à 3 CDG) :

- pour les élus du Centre ;
- pour les élus des collectivités du département souhaitant désigner les mêmes référents (prise en charge financière par le Centre) → 238 collectivités à ce jour.

↪ 0 saisine en 2025 pour le département de la Charente

Pour les années 2022 et 2023, le référent déontologue n'avait pas remis son rapport.



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de saisines déontologue agents	2	5	?	?	18	16

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la mission déontologie est mutualisée au niveau régional (10 CDG) et assurée par un collège de 3 référents. De même pour la mission laïcité qui est couverte par un référent dédié.

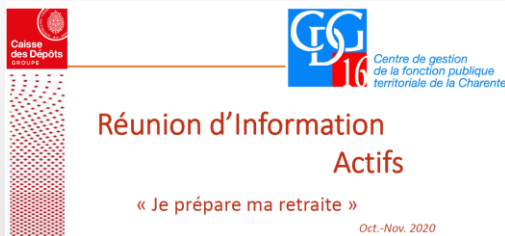
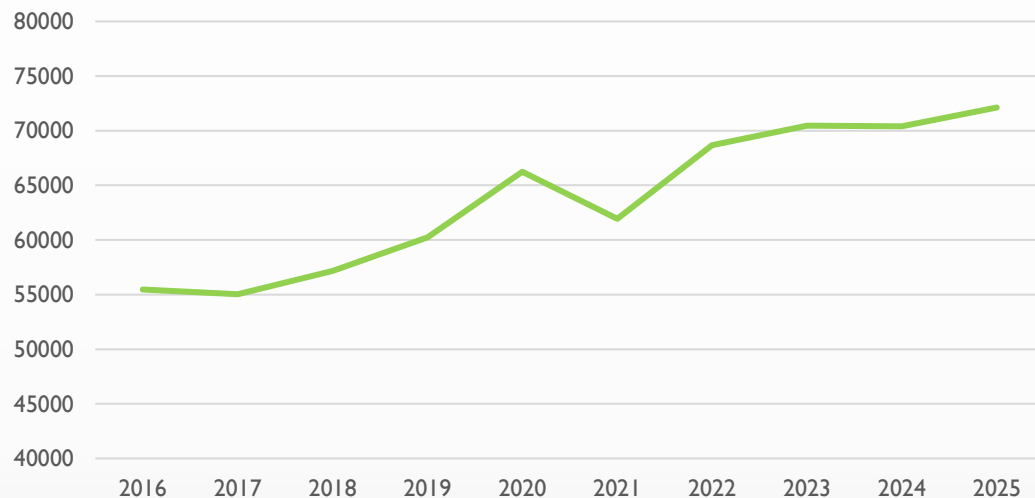
Le nombre global de saisines à l'échelle régionale est en augmentation de 33% entre 2024 et 2025.

La majorité des saisines concerne le cumul d'activités pour des agents travaillant à temps complet. Parmi les activités citées, celles relatives au conseil et à l'expertise reviennent régulièrement. Les autres saisines étaient relatives aux départs d'agents vers le secteur privé et aux élections à l'approche des prochaines élections municipales.

Les saisines relatives à la laïcité restent peu nombreuses (4 pour toute la région). Enfin, les saisines sont relativement bien réparties entre celles des agents (72) et celles des employeurs (88).

RELAIS C.N.R.A.C.L.

Coût du service

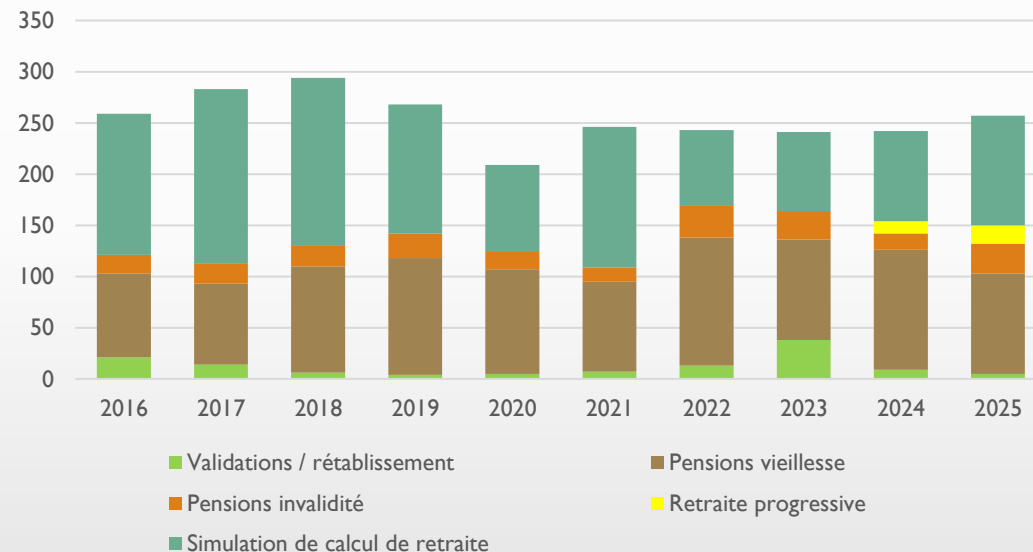


2 réunions d'information des actifs ont été organisées en partenariat avec la CNRACL. 116 agents ont participé.

La part facultative de ce service est financée en complément de la convention avec la Caisse des Dépôts, par la cotisation additionnelle.

Mission	Obligatoire	Facultative
Financement	Cotisation obligatoire 3,41%	Cotisation additionnelle 12,77%
	Cotisation socle 0%	Convention CNRACL
Effectif	0,6 ETP 1,30%	0,40 ETP 0,90%
Budget	43 230,48 € 0,80%	28 888,94 € 0,54%

La convention avec la Caisse des Dépôts avait été renouvelée au 1^{er} janvier 2020, pour 3 ans, avec de nouvelles conditions financières pour le CDG. Elle est prorogée chaque année dans l'attente de sa renégociation.

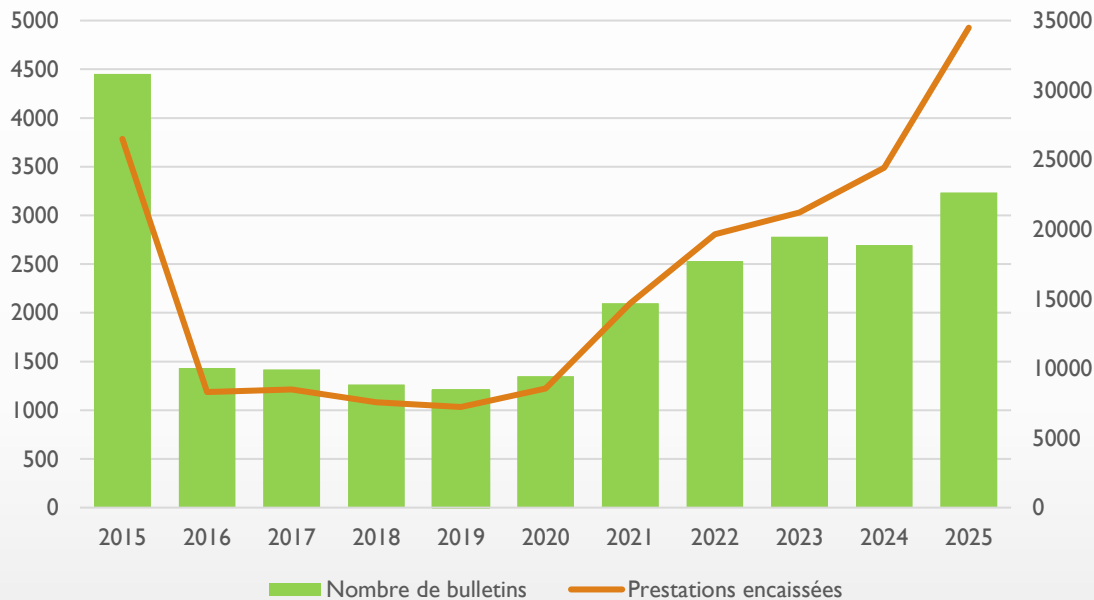


	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Validations / rétablissement	6	4	5	7	13	38	9	5
Pensions vieillesse	104	114	102	88	125	98	117	98
Pensions invalidité	20	24	17	14	31	28	16	29
Retraite progressive							12	18
Simulation de calcul de retraite	164	126	85	137	74	77	88	107

PAIES A FAÇON

23 adhérents

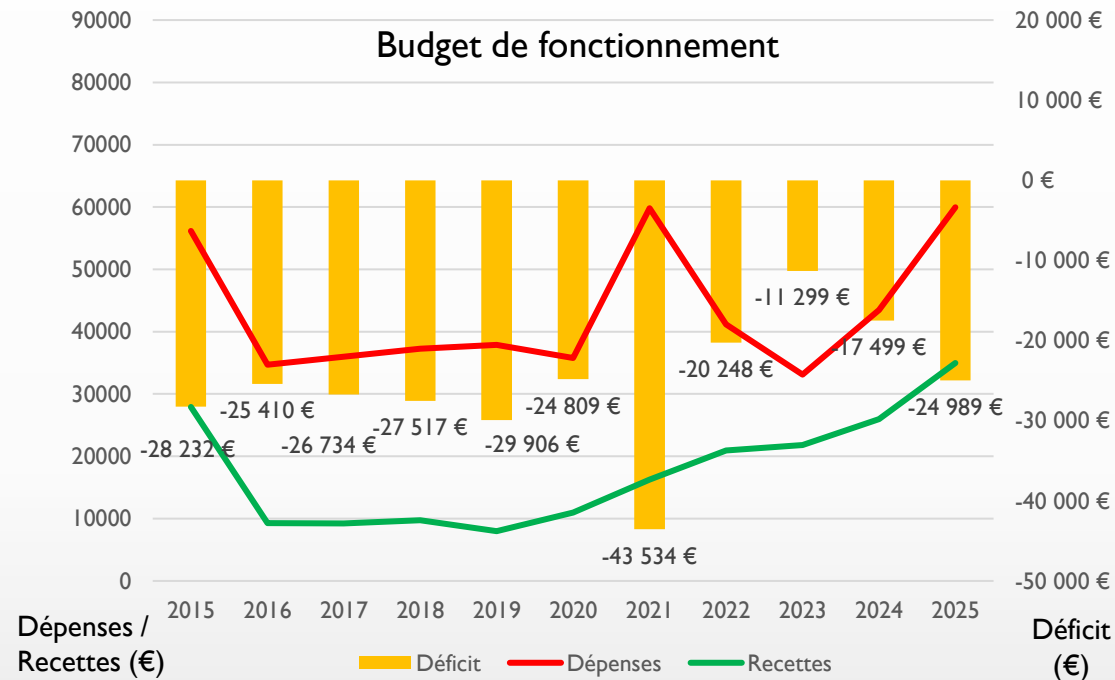
Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,6 ETP	3,60%
Budget	34 487,50 €	1,11%



Nombre de structures adhérentes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2025
16	13	13	11	11	11	12	15	17	23

- 2022 : Adhésions d'ECURAS et LIGNIERES-AMBLEVILLE (1/01) et LONGRÉ (1/06)
- 2023 : Adhésions de VAUX-LAVALLETTE (1/04) et PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (1/10)
Départ de FLEAC
- 2024 : Adhésions de SAINT-LAURENT-DE-CERIS et EHPAD CHAMPAGNE-MOUTON
- 2025 : Adhésion de ROUSSINES (en GeRHi au 01/07), BRIGUEUIL, GARAT, SAINT-BRICE et SIVOS de COULGENS-JAULDES ((en GeRHi au 01/07).
Départ de SAINT-LAURENT-DE-CERIS (01/07)



Le paradoxe de ce service est que la hausse du nombre d'adhérents creuse son déficit en raison de tarifs favorables aux collectivités.

On note un nombre d'adhésions conséquent en 2025 avec +35 % de collectivités dont deux passées en Gestion des ressources humaines intégrée (GeRHi), prestation nouvellement créée. Pour absorber cette charge de travail accrue, un agent de catégorie C à été recruté en renfort pour un an.

La prestation « tout inclus » GeRHi est une alternative au creusement du déficit de ce service qui répond pourtant à un besoin de sécurité juridique et financière.

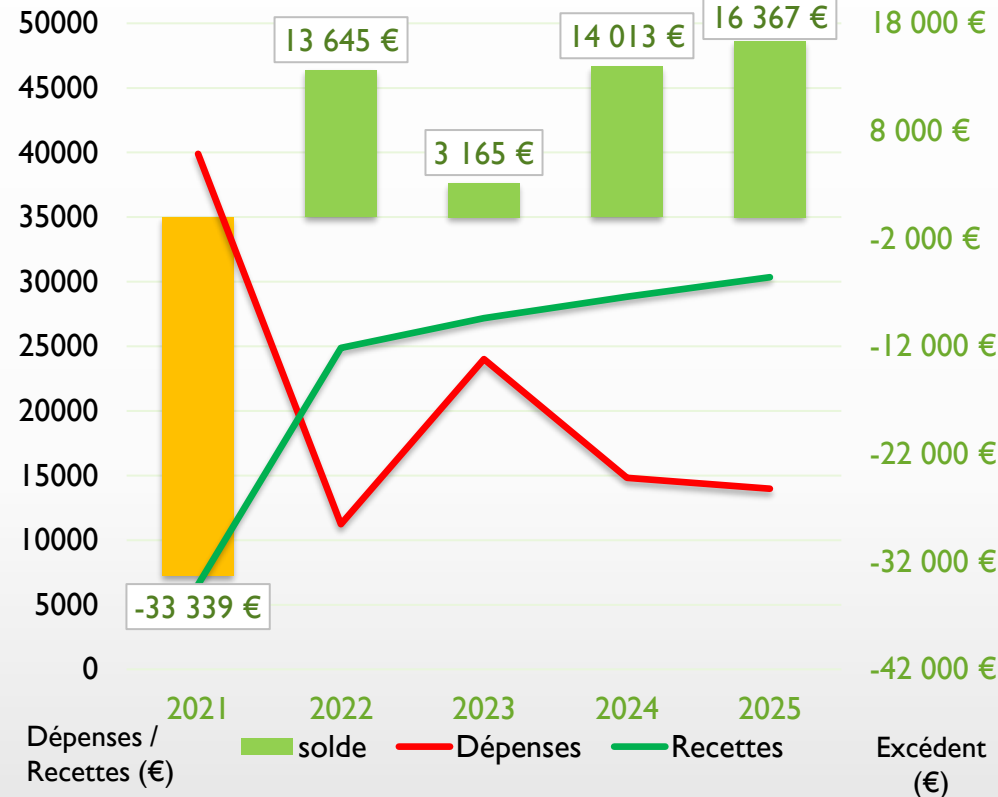
PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

290 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Facturation	
Effectif	0,25 ETP	0,60%
Budget	13 982,01 €	0,26%

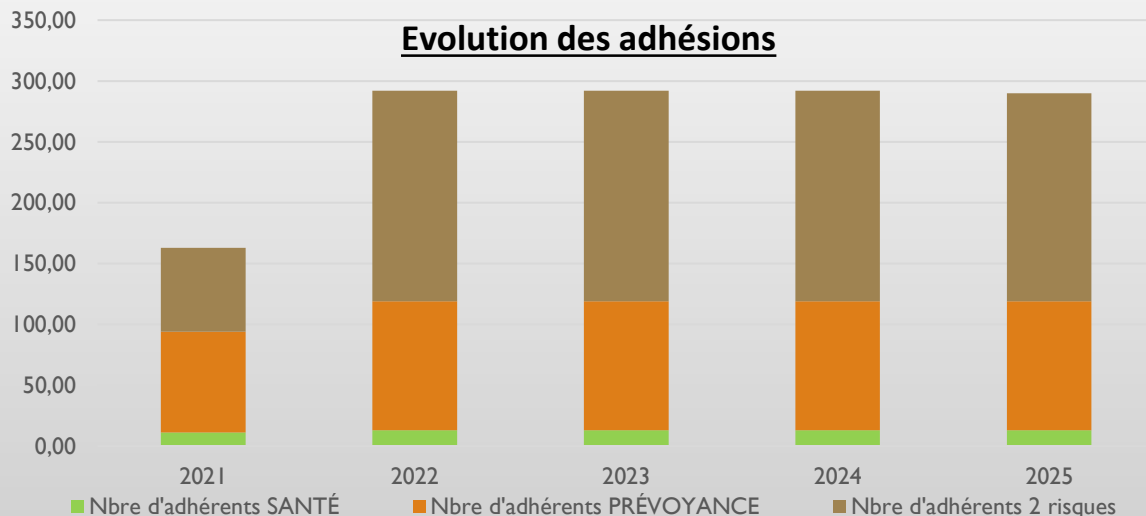
La publication de la loi [n°2025-1251 du 22 décembre 2025](#) transpose dans le Code Général de la Fonction Publique (CGFP), le « volet prévoyance » (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès) de l'[accord collectif national du 11 juillet 2023](#) relatif à la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), signé par la coordination des employeurs publics territoriaux et les syndicats représentatifs. Celui-ci a approfondi la réforme de la PSC initiée par la [loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#) et mise en œuvre par l'[ordonnance du 17 février 2021 relative à la PSC dans la fonction publique](#).

Cet accord pose le principe de la généralisation des contrats collectifs à adhésion obligatoire en matière de complémentaire prévoyance et fixe à 50% le montant minimal de la participation de l'employeur au financement de cette protection.



Les conventions en cours se terminent le 31 décembre 2027. L'accord collectif local nécessaire au renouvellement de la Prévoyance va devoir être négocié au 1^{er} semestre 2026.

Evolution des adhésions



APPUIS R.H.

277 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	90%
Effectif	1,47	3,30%
Budget	128 615,07 €	2,39%

En 2025, ce service est constitué des prestations suivantes :

- Calculs de reprise des services ;
- Calculs des indemnités chômage ;
- Appui complémentaire en matière de retraite (CNRACL) ;
- Productions d'actes, modèles, simulations ;
- Conseil statutaire.

Nouvelle Prestation : expérimentation GeRHI

Prise en charge de l'intégralité de la gestion administrative du personnel pour les communes de moins de 2000 habitants ou établissements comptant au plus 10 agents
 Expérimentation : Juillet à décembre 2025 (Bilan début 2026)
 Commune/EP : ROUSSINES et SIVOS de COULGENS-JAULDES

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Rédaction du «**MAG R.H**» en lien avec le service mutualisé, à un rythme mensuel (à l'exception de la période d'été), soit 10 numéros, auxquels s'ajoute un numéro juillet-août, rédigé entièrement par le CDG, soit un **total de 11 numéros**.

CALCUL DES REPRISES DE SERVICE

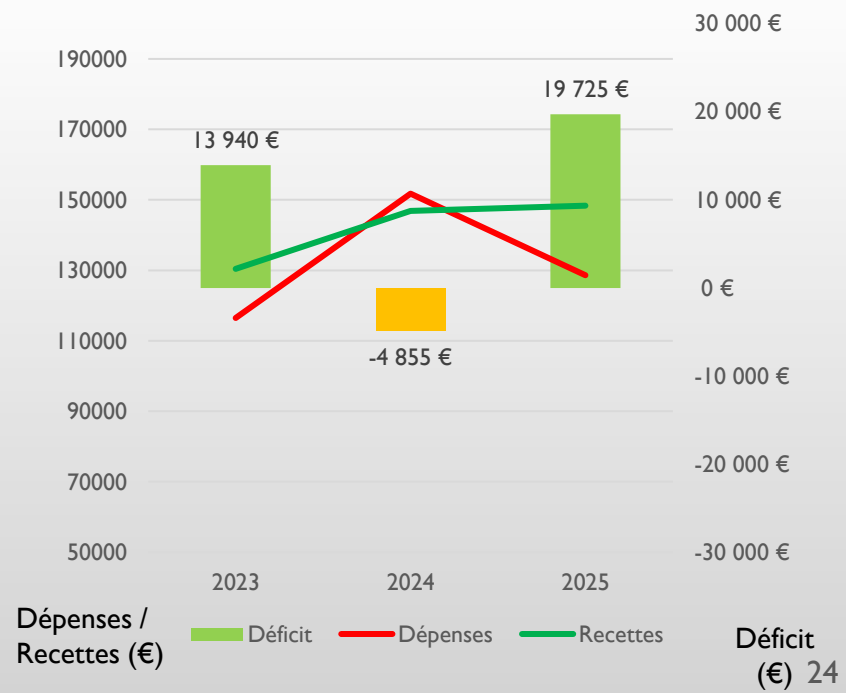
- 45 dossiers sur devis ;
 - 42 dossiers sur forfait ;
- Pour un total de 11 670 € (-34%)

Votre partenaire dans la gestion des ressources humaines
 EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

GESTION R.H. INTÉGRÉE : LE CDG DEVIENT VOTRE SERVICE R.H.

Contact : 05 45 69 70 03
 cdg16@cdg16.fr
 (sur RDV de préférence)
 30 rue Denis Pajon - CS 3233
 40122 ANGOULÊME CEDEX

Information : www.cdg16.fr



Déficit (€) 24

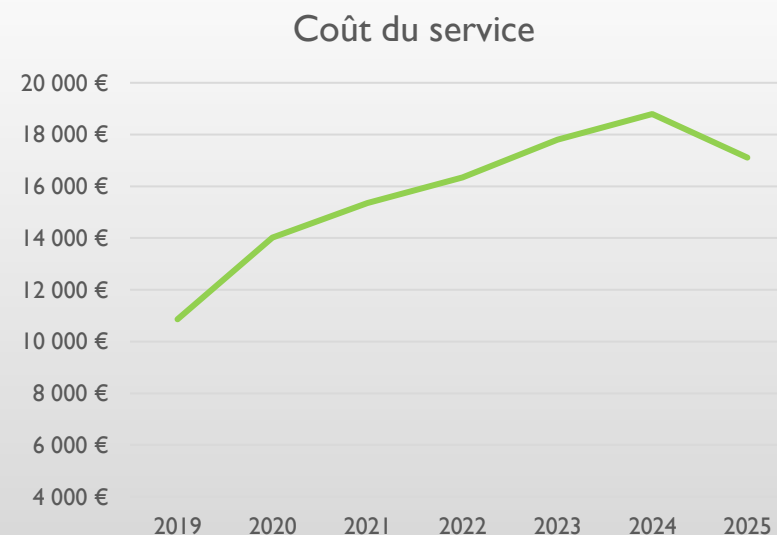
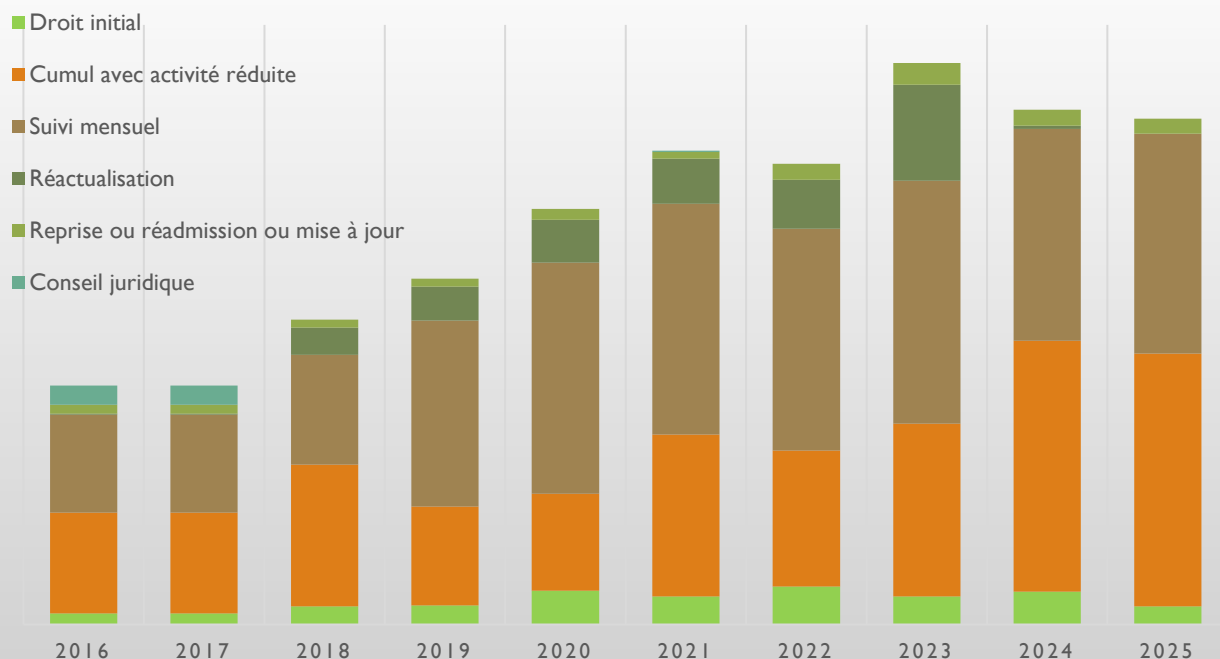
ALLOCATIONS CHÔMAGE

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	17 113,00 €	0,32%

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Droit initial	11	11	18	19	34	28	38	28	33	18
Cumul avec activité réduite	101	101	142	99	97	162	136	173	251	253
Suivi mensuel	98	98	110	186	231	231	222	243	212	220
Réactualisation	1	1	27	34	43	45	49	96	3	0
Reprise ou réadmission ou mise à jour	9	9	8	8	11	7	16	22	16	15
Conseil juridique	19	19	0	0	0	1	0	0	0	0
Total	239	239	305	346	416	474	461	562	515	506

Parmi les **appuis R.H.**, une aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage est proposée par le CDG grâce à un conventionnement avec le CDG17.

Ce dernier effectue, pour le compte de 21 CDG, la mission de **calcul des allocations chômage** pour le personnel des collectivités et établissements publics affiliés.



PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

**Emploi – Recrutement-
Remplacement-Renfort –
S.M.I. – Concours – R.S.U.
C.E.P. – F.M.P.E.**

ARMELLE ANDRIEUX

Caroline DANTON

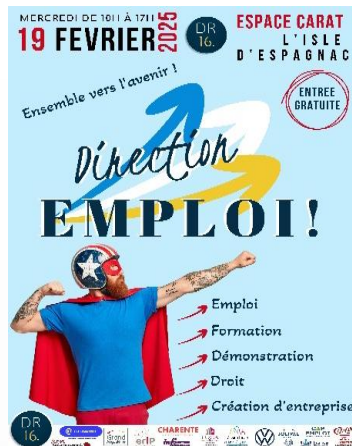
Mathilde DE LIMA SEQUEIRA

Véronique COTRON

EMPLOI

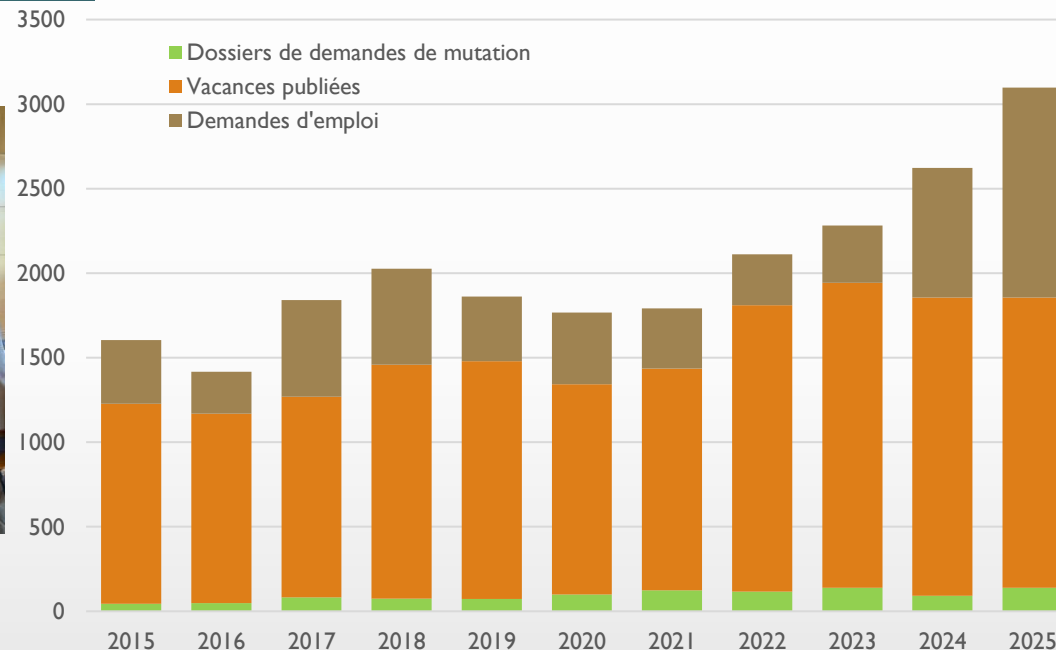
P.P.R.

- 13 conventions ont été co-signées (+1) dont 4 avec des collectivités non-affiliées.
- 10 agents ont été reçus en 1^{er} entretien et 5 en fin de PPR (+7).
- 4 agents ont bénéficié d'un reclassement.



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,44%
Effectif	0,75 ETP	1,70%
Budget	74 253,75 €	1,15%

Bourse de l'emploi



Les CDG de Nouvelle-Aquitaine mutualisent un observatoire régional de l'emploi et de la FPT.

Il a notamment vocation à promouvoir l'emploi territorial, produire des études et analyses de l'emploi.



Promotion de l'emploi public



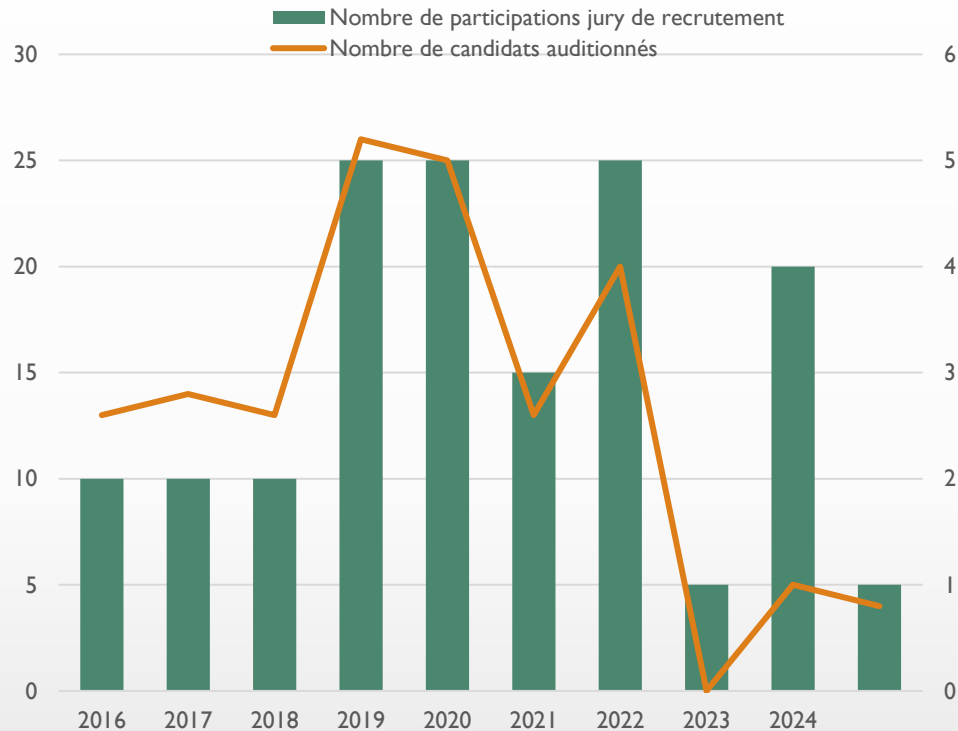
Participation :

- à la quinzaine de l'emploi public : forum emploi organisé par la PFRH ;
- au Salon Direction Emploi Angoulême ;
- au Forum Défense Mobilité ;
- à deux forums itinérants CAP METIERS TOURS ;
- au Forum France Travail ;
- au forum de l'emploi des personnes handicapées.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers de demandes de mutation	25	45	49	83	75	74	99	125	117	139	92	140
Nombre de vacances publiées	1417	1182	1120	1187	1384	1405	1244	1311	1694	1804	1764	1716
Nombre de dossiers de demandes d'emploi	231	377	247	571	568	383	424	355	301	339	766	1241

AIDE AU RECRUTEMENT

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	1,17%
Effectif	0,19 ETP	0,47%
Budget	14 601,50 €	0,26%



I « assistance de 1^{er} niveau » avec 7 candidats proposés
 I « procédure clé en main » avec 4 candidats auditionnés.

L'aide au recrutement : 4 niveaux de service

I. Assistance au recrutement de 1^{er} niveau :

La collectivité soumet son besoin (fiche de poste) au CDG 16. Ce premier niveau est gratuit car inclus dans la cotisation obligatoire.

II. Appui à la procédure de recrutement :

Lorsque la collectivité a diffusé largement son offre d'emploi, le CDG 16 peut l'accompagner dans la procédure de sélection et de recrutement.

III. Aide à la recherche de candidatures :

La collectivité soumet son besoin (fiche de poste) au CDG 16. Le CDG 16 mobilise sa CVthèque et ses réseaux et propose au moins 2 candidats correspondant au profil recherché.

IV. Portage « clé en main » de la procédure de recrutement :

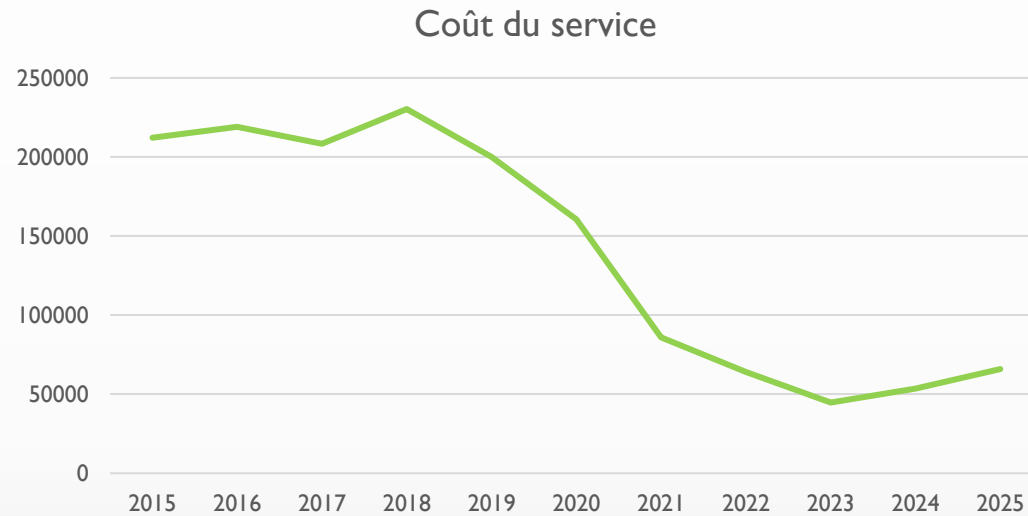
Le CDG 16 accompagne la collectivité dans son recrutement de A à Z. La collectivité demeure seule décisionnaire à l'issue de la procédure.

Les prestations payantes sont intégrées dans le service RRR.

Face aux difficultés de recrutement auxquelles font face les collectivités, il est dommage qu'elles ne sollicitent pas davantage le Centre qui dispose d'une part d'un vivier de plus de **2000 candidats** potentiels, d'autre part des compétences des 3 conseillères emploi-mobilité, et qui peut les accompagner de la rédaction de l'offre à la sélection des candidats, en passant par la publicité.

CONCOURS

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	4,99%
Effectif	0,1 ETP	0,20%
Budget	65 927,28 €	1,22%



Depuis le 1^{er} janvier 2021, un service commun a été créé au sein de la coopération régionale auquel adhère le CDG16 et 9 autres CDG.

Aussi, à compter de cet exercice, l'ensemble des flux financiers des opérations organisées est converti en une participation à l'équilibre du service au travers d'une contribution annuelle versée au CDG33.

Les autres dépenses et recettes inhérentes aux opérations antérieures ont vocation à s'éteindre progressivement dans le temps. L'effet mutualisation confirme la tendance de réduction des coûts de cette mission, à pondérer par les conséquences de la crise sanitaire.

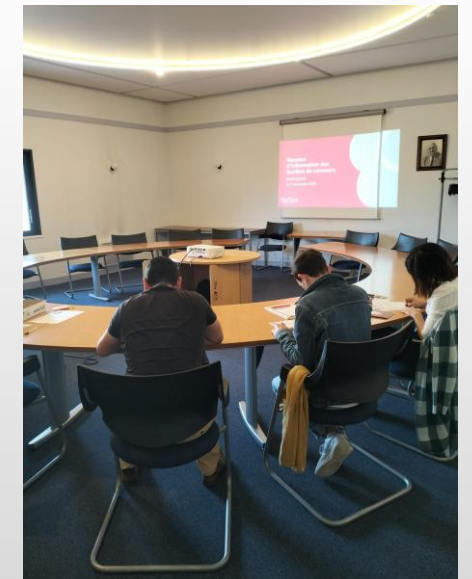
Le service mutualisé fait l'objet d'un bilan annuel détaillé.

Le bilan du SMCE n'est pas disponible à ce jour.



Dans le cadre du service commun régional, le CDG 16 a organisé les épreuves écrites du concours d'**ATSEM** à COGNAC Espace 3000 le 8 octobre 2025.

215 candidats étaient inscrits.

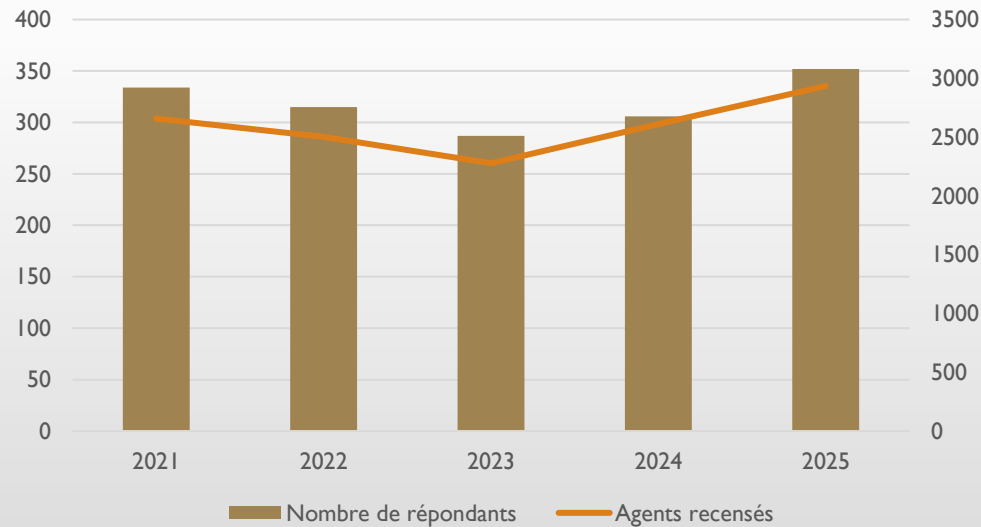


Réunion régionale d'information des lauréats (en distanciel) : 6 novembre 2025

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	4,72%
Effectif	0,7 ETP	1,60%
Budget	59 826,09 €	1,11%

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de répondants	334	315	287	306	352
Agents recensés	2658	2502	2278	2611	2935



Pour la deuxième année, la fiche de synthèse générale et thématique a été produite pour chaque collectivité ayant validé son R.S.U soit 82%.
2 ateliers ont été organisés en juin au CDG pour les collectivités n'ayant jamais saisi leur RSU

SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

RSU 2024 COLLECTIVITÉS RATTACHÉES AU CST DU CDG

Cette synthèse du Rapport sur l'état de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2024. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2024 transmises en 2025 par la collectivité au Centre de Gestion de la Charente.

Effectifs

2 935 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 2 059 fonctionnaires
- > 553 contractuels permanents
- > 323 contractuels non permanents

Nombre d'emplois aidés : 56 (Part des emplois aidés (sous emploi))

Nombre de CDI : 85 (Part des CDI (tous contrats))

Taux de féminisation (emplois permanents) : 67,7%

Nombre d'emplois saisonniers ou accroissement : 151 (Part des saisonniers (tous emplois))

Caractéristiques des agents permanents

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	29%	19%	27%
Technique	58%	53%	57%
Culturelle	1%	0%	1%
Sportive	0%	0%	0%
Sociale	6%	12%	7%
Médico-sociale	3%	12%	5%
Médico-technique	0%	0%	0%
Police municipale	1%	0%	0%
Animation	2%	3%	2%
Incendie secours	0%	0%	0%

Répartition des agents par catégorie

86% Catégorie A, 14% Catégorie B, 0% Catégorie C

Taux de féminisation par catégorie

Catégorie A : 77,6%
Catégorie B : 67,4%
Catégorie C : 67,0%

Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	50%
Adjoints administratifs	21%
Agents sociaux	5%
Rédacteurs	3%
Agents de maîtrise	3%

Taux de féminisation par statut (emplois permanents)

Fonctionnaire : 65,6%
Contractuel : 75,6%

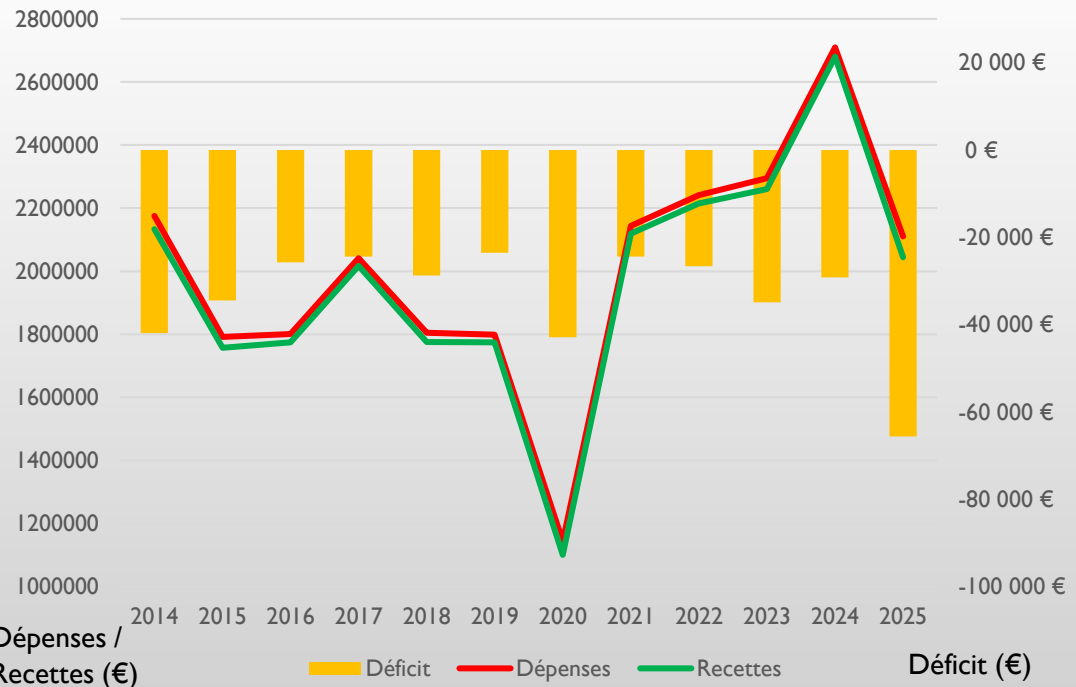
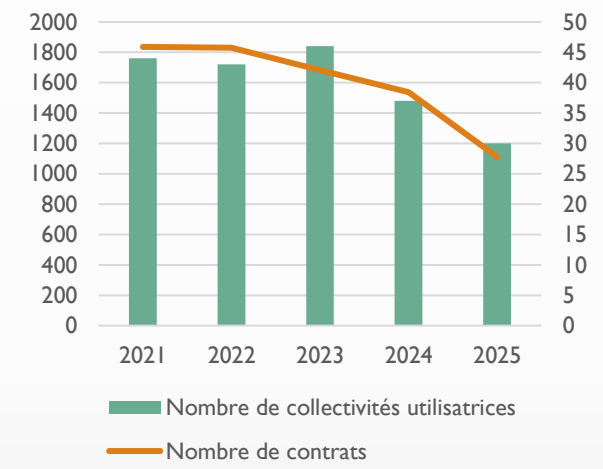
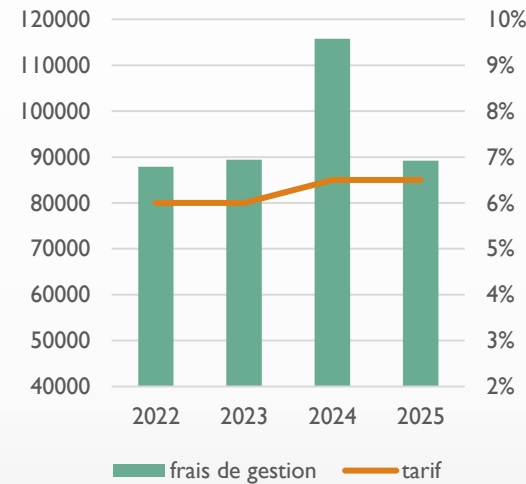
RECRUTEMENT – REMPACEMENT – RENFORT

266 adhérents

Mission	Facultative	
Financem	Tarification	
Effectif	1,96 ETP	4,40%
Budget	2 110 285,55 €	39,19%

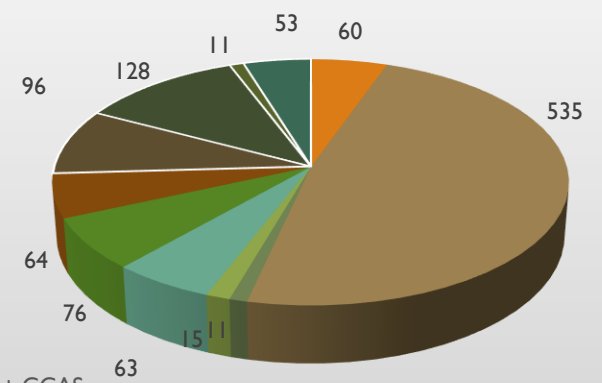
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de collectivités utilisatrices	30	31	27	21	44	43	46	37	30
Nombre d'intérimaires recrutés	253	226	242	192	340	349	326	285	240
Nombre de contrats	1559	1344	1385	842	1834	1831	1686	1538	1112
Nombre d'avenants	110	17	19	18	32	21	16	32	8

Frais de gestion encaissés



Nombre de contrats par bénéficiaire

- AUTRES (-10 contrats)
- Mairie d'ANGOULÊME + CCAS
- Mairie de CHAZELLES
- Mairie de FLÉAC
- Mairie de GOND-PONTOUVRE + CCAS
- Mairie de LA COURONNE
- Mairie de MERPINS

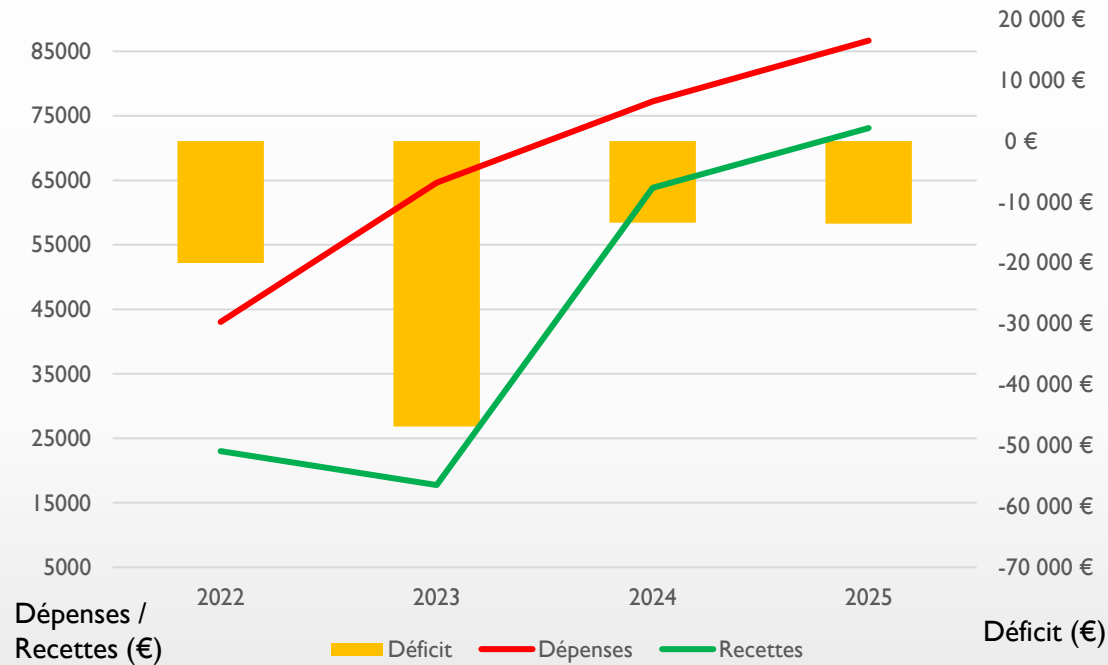


SECRÉTAIRE DE MAIRIE ITINÉRANTE

Mission	Facultative	
Financem	Tarification	
Effectif	0,75 ETP	1,70%
Budget	86 666,76 €	1,61%

En 2025, une seule SMI titulaire a assuré le service.


L'agent S.M.I. intervient par ailleurs pour des appuis GRH (calculs de reprise d'ancienneté notamment) et une aide à la prise de poste pour les secrétaires générales de mairie.



- 11 communes bénéficiaires (+10%)
- 1 324 heures de mission (+31%)

CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,15 ETP	0,37%
Budget	13 866,29 €	0,24%





Usure professionnelle ?
Restrictions médicales ?
Projet de reconversion ?

Pensez au
CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- UN DROIT** pour chaque agent de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, sans y être contraint.
- UNE OPPORTUNITÉ** de faire le point sur sa situation professionnelle ou bilan de carrière afin d'établir un projet d'évolution.
- UN CHOIX** de poursuivre la mise en œuvre librement, avec un suivi personnalisé ou d'interrompre la démarche.
- UN ACCOMPAGNEMENT** possible par le CDG, après un 1^{er} entretien et la validation par votre employeur, pour la concrétisation de votre démarche de reconversion ou de mobilité.

Contact :
05.45.69.70.07
emploi-mobilité
@cdg16.fr

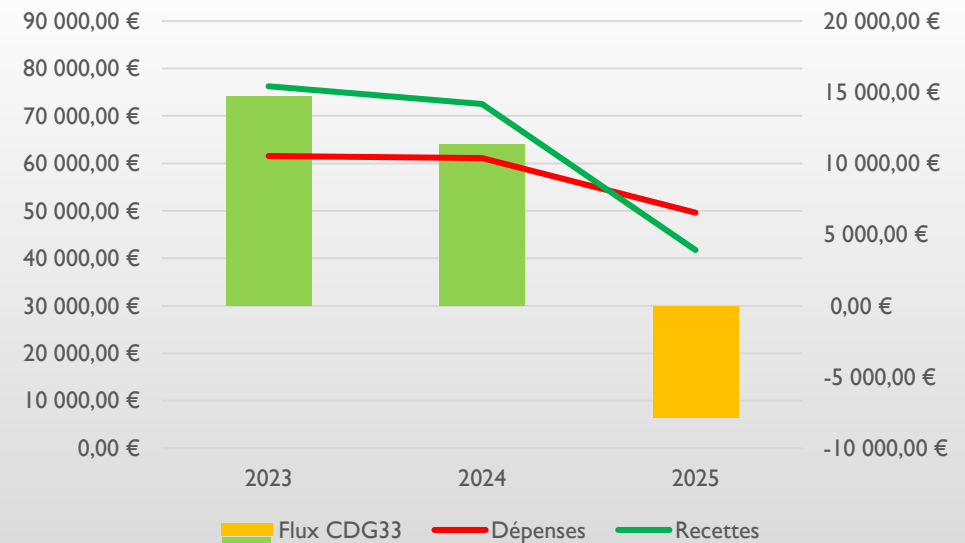



Le CEP est scindé en 2 centres d'analyse :

- pour la mission obligatoire, au sein de l'Emploi ;
- pour le service optionnel, regroupé avec la GPEEC.

- 13 agents reçus (+1) dans le cadre du 1^{er} entretien (mission obligatoire)
- 1 seul agent engagé un second entretien.

FLUX FINANCIERS - FMPE cat. A



Le service a accompagné 1 FMPE (cat. A) et 2 FMPE catégorie C dans leurs recherches. Dans ce contexte, un agent de catégorie C pris en charge a réalisé un bilan de compétences.

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Conseil Médical – Contrat Groupe Assurance des risques statutaires

EMMANUEL CAILLON

Isabelle CARNEIRO

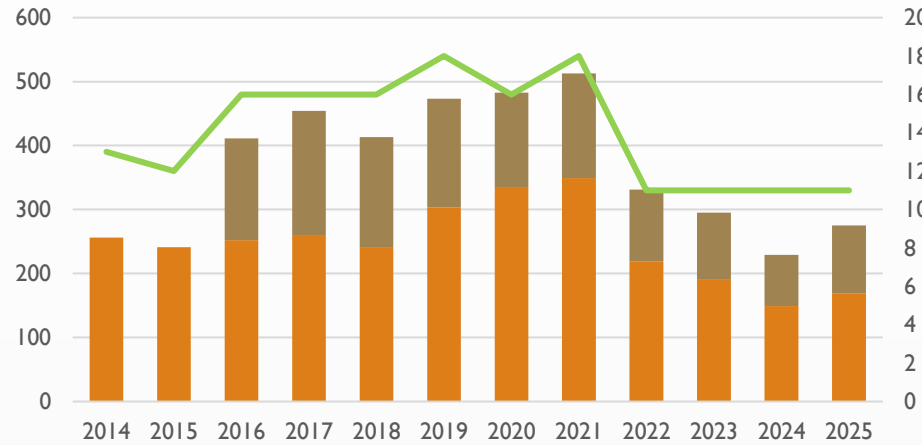
Margaux JORET/Charlène LOISEAU

Aline TERRADE

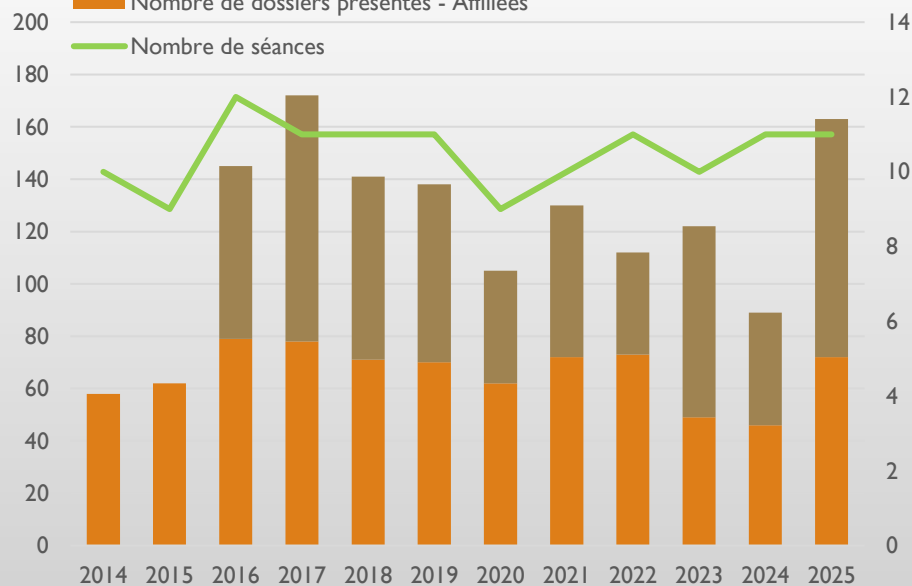
CONSEIL MÉDICAL

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,47%
	Cotisation socle	45,88%
Effectif	1,10 ETP	2,50%
Budget	85 538,07 €	1,59%

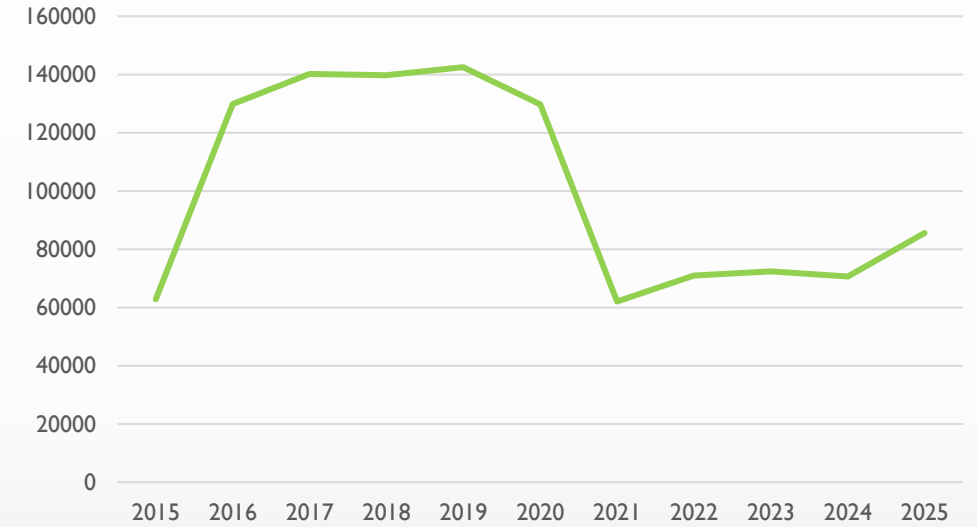
Formation restreinte



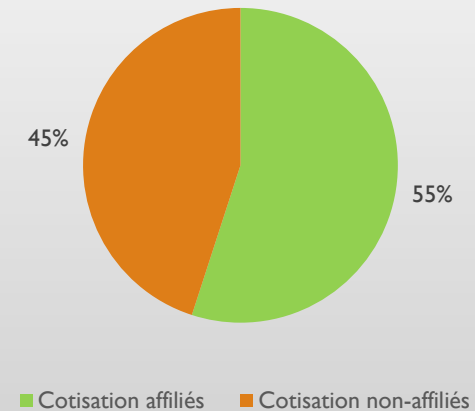
Formation plénière



Coût du service



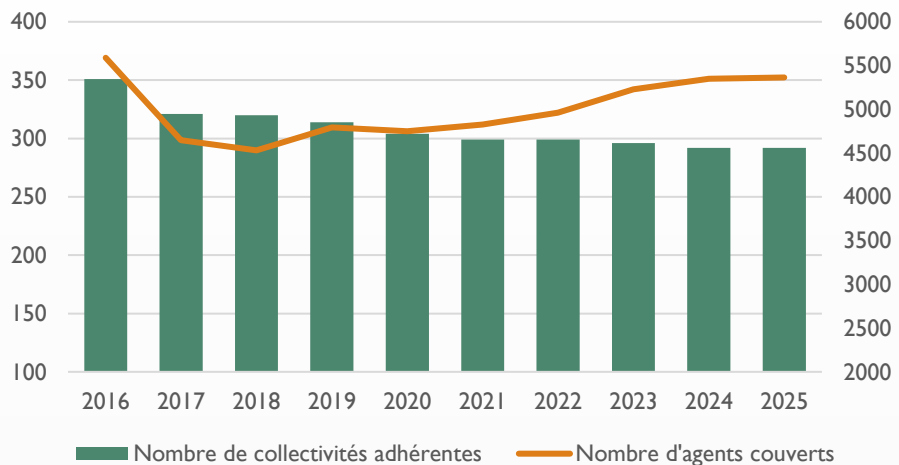
Nombre de dossiers



ASSURANCE

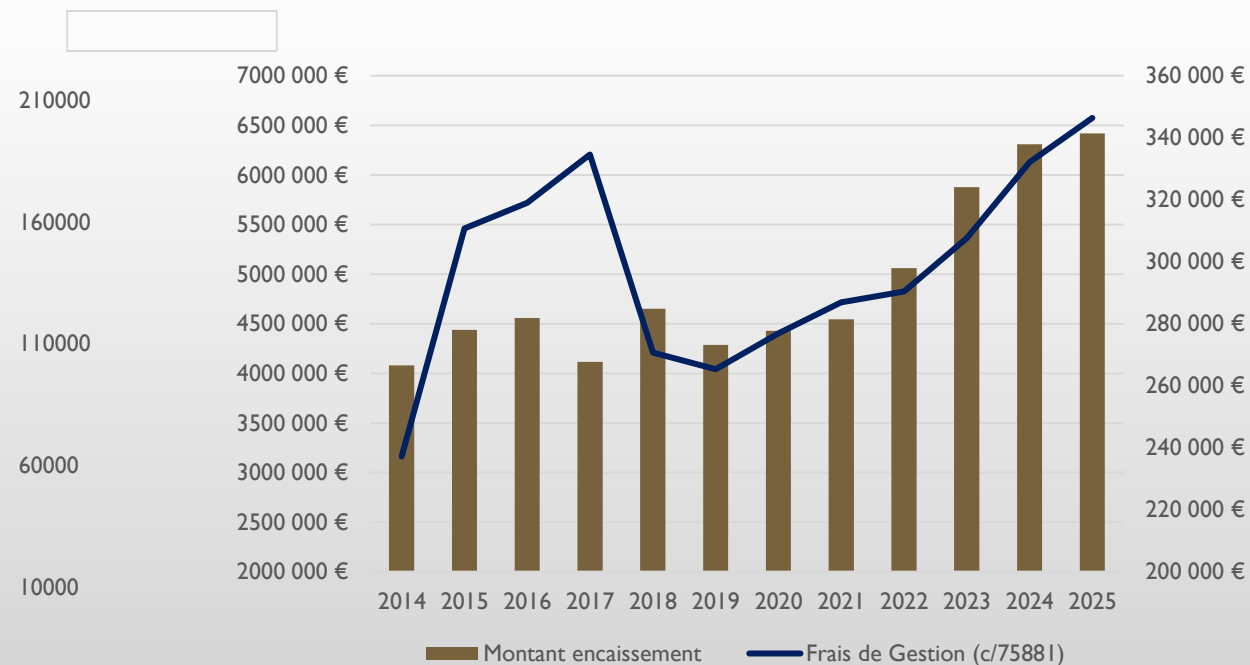
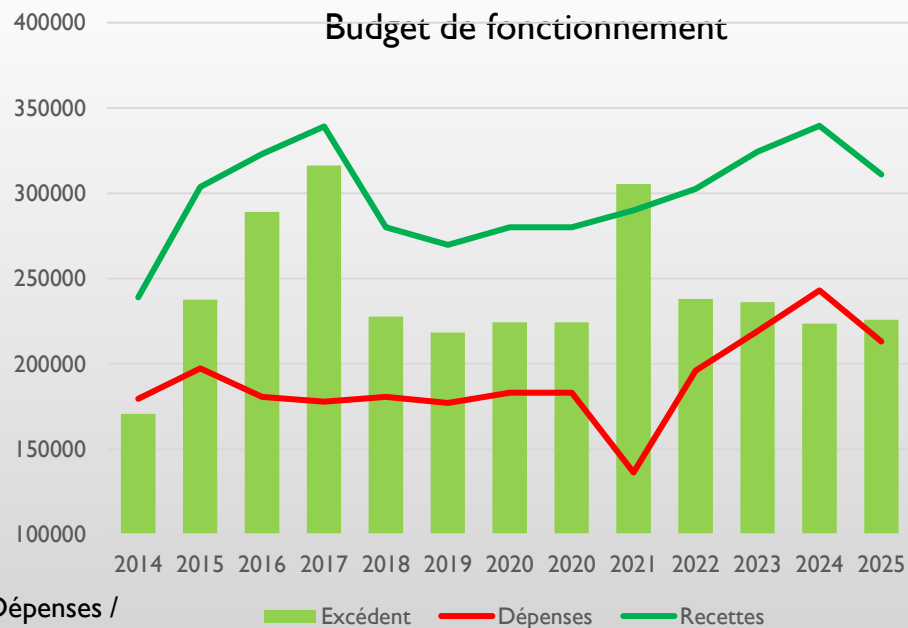
293 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	2,90 ETP	6,50%
Budget	212 943,24 €	3,95%



L'un des faits marquants de l'année écoulée est la prise d'effet du contrat d'assurance des risques statutaires 2025/2028 avec le groupement Relyens/CNP. On constate une certaine stabilité du nombre d'adhérents et une hausse des agents IRCANTEC assurés.

Ce nouveau contrat s'est accompagné de la mise en place et du déploiement de la nouvelle offre de service à destination des collectivités d'aide au pilotage de l'absentéisme pour raisons de santé / management des risques professionnels.



Dépenses / Recettes (€)

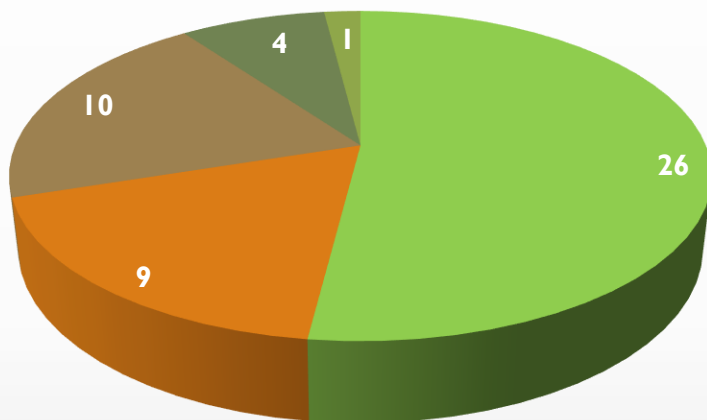
Excédent (€)

AIDE AU PILOTAGE DE L'ABSENTÉISME

50 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1 ETP	2,20%
Budget	60 271,64 €	1,12%

Taille des collectivités en nombre d'agents



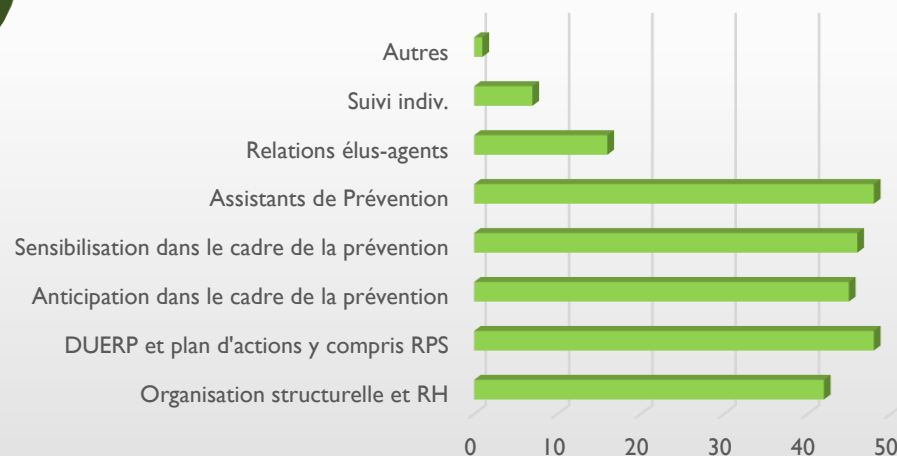
- Entre 0 et 6 agents
- Entre 7 et 19 agents
- Entre 20 et 50 agents
- Entre 50 et 120 agents
- Plus de 250 agents

Ce nouveau service créé au 1^{er} janvier 2025 vise à la réduction et à la prévention des absences pour raison de santé, ainsi qu'à l'amélioration de la prévention des risques professionnels sur le long terme.

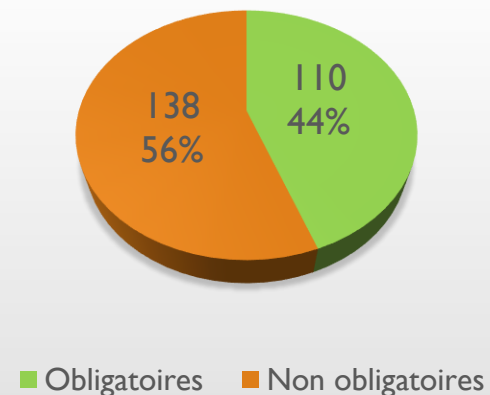
Un manager des risques a été recruté pour déployer ce service :

- pour l'action à court terme : **Le conseil sur la gestion des arrêts maladie en cours.**
- pour le moyen et long terme : **dynamiser ou relancer une politique de prévention à travers la définition d'un plan d'actions adapté.**

Nombre d'actions préconisées par item



Nature des pistes d'actions



Les objectifs de la mission :

- Analyser les données en continu afin de détecter les signaux d'alertes et agir en amont des situations ;
- Maîtriser la sinistralité pour garantir l'assurabilité dans la durée ;
- Développer les bonnes pratiques et améliorer la QVCT ;
- Prévenir l'usure professionnelle et la désinsertion professionnelle.

Médecine de prévention –
Prévention des risques –
Dispositif de signalement –
CIMETH –
Diététique

DR. CHRISTOPHE JAMMET

Aurélie QUÉLARD

Marie PARINET

Aurélie DEBAILLEUIL

Elodie PIVETEAU-BERCHENY

Anaïs COUSTET-RIGAUD

Justine VIENNE

Sophie DESMET

Maryline MEUNIER

Véronique BORDRON

Manelle REZIG

Sigrïd COLIAT

Naïs BOUTENEGRE

Amandine VALLADE

Elodie CAVROT

Aurore CARTOU

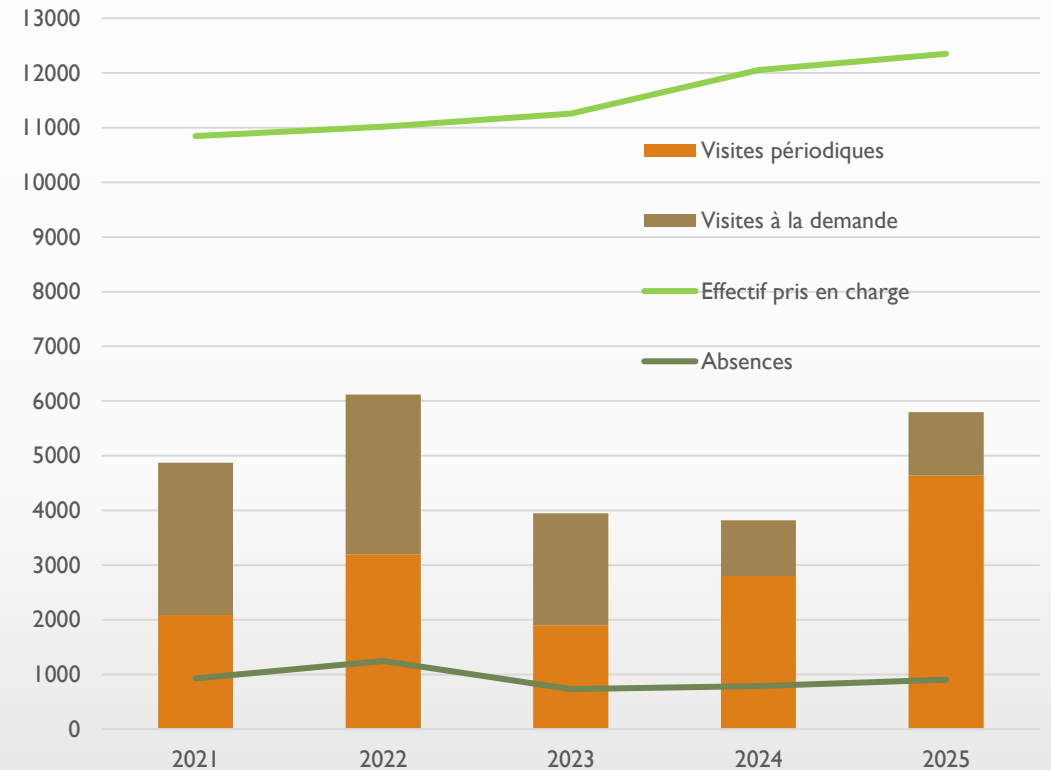
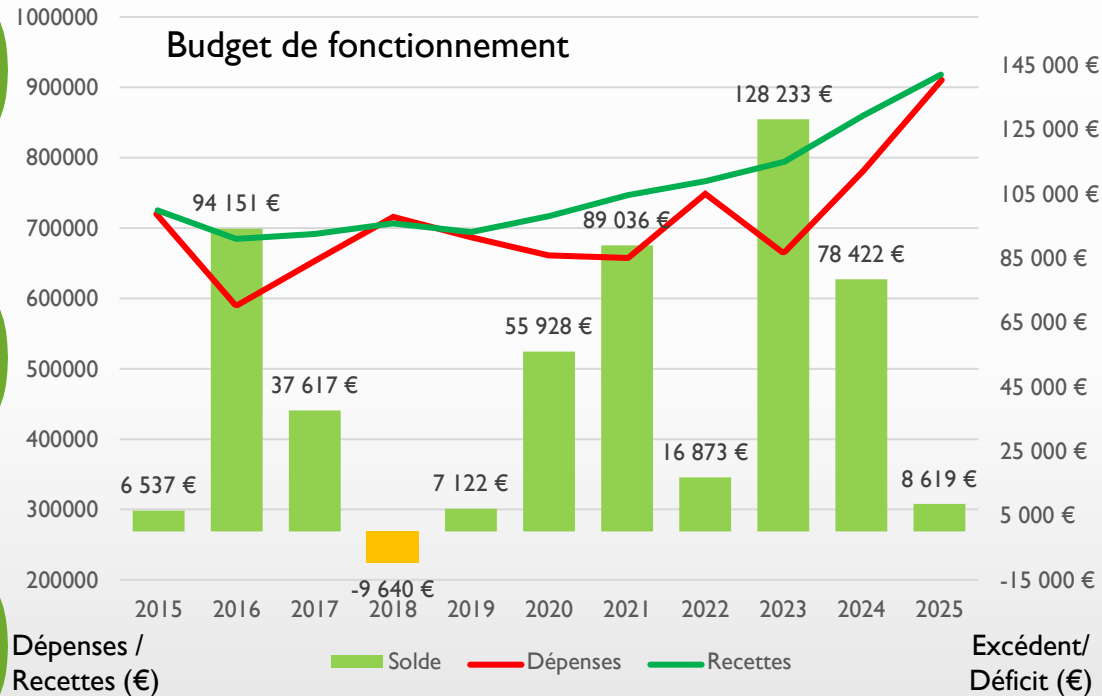
Olivier LAGARDE

Elsa FAVRET

MÉDECINE DE PRÉVENTION

435 adhérents

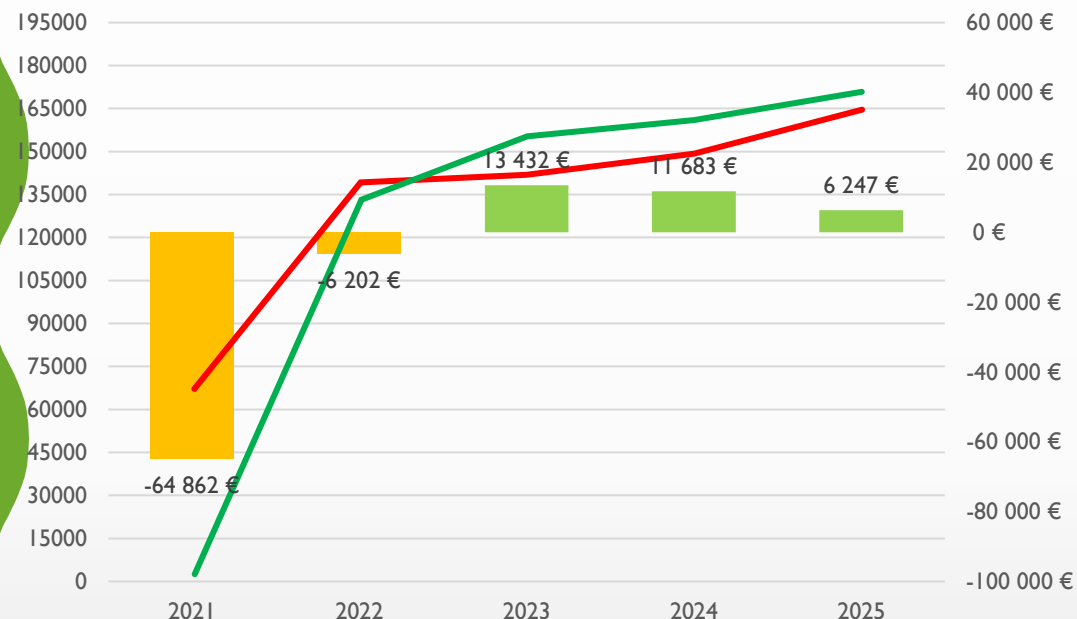
Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	10,60 ETP	23,70%
Budget	913 160,64 €	16,96%



Le service a continué sa réorganisation en 2025 avec la création d'un accueil/secrétariat à l'entrée du CDG rattaché à la médecine de prévention en renfort des 3 secrétaires. Une des infirmières a obtenu sa qualification professionnelle à la fin de l'année.

Compte-tenu des recrutements réalisés en 2024 et en 2025, on observe un retour à l'équilibre du budget du service.

PRÉVENTION DES RISQUES PRO. + SIGNALEMENT



Dépenses / Recettes (€)

— Solde — Dépenses — Recettes

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente

PLATEFORME DE SIGNALEMENT

- Violence verbale/physique
- Discrimination
- Agissement sexiste
- Harcèlement moral/sexuel

<https://cdg16.signalement.net/>

363 adhérents

50 signalements reçus (+19%)

ACFI

372 adhérents

Conseil

334 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	3 ETP	6,70%
Budget	165 625,26 €	3,08%



« Agir pour prévenir » : Santé mentale – 26 juin

En 2025, le service a organisé : la journée « Agir pour prévenir » sur le thème de la santé mentale, un atelier autour de l'analyse des accidents du travail, en partenariat avec Relyens et une journée de formation relative aux responsabilités des assistants et conseillers de prévention avec le CNFPT.

Le DUERP du CDG16 a été mis à jour en 2025. L'évaluation RPS a été réalisée par un prestataire extérieur.

Déficit (€)

Prestations à la demande	Nombre de demandes	Facturés en 2025
Création DUERP	6	7 266,00 €
Participations FSSSCT	27	- €
Rencontre sécurité	0	- €
Sensibilisations	1	2 167,00 €
Études de poste	4	715,00 €
Evaluation RPS	3	8 500,00 €
Inspections (ACFI)	2	- €
TOTAL		18 648,00 €



Sensibilisation Octobre rose

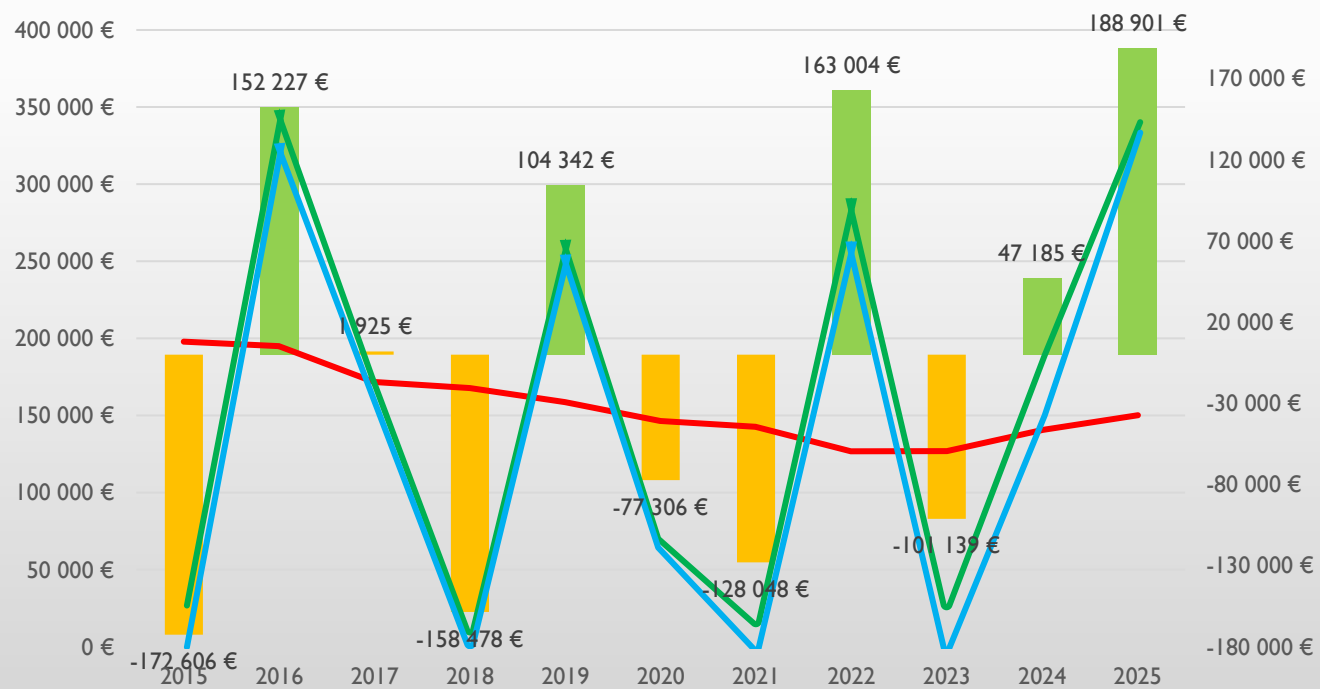
C.I.M.E.T.H.

Mission	Facultative	
Financeme	Tarification	
Effectif	2,50 ETP	5,60%
Budget	151 986,14 €	2,82%

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers agents ouverts	136	125	95	127	121	123	131
Nombre d'entretiens individuels réalisés	31	35	49	57	47	49	45
Nombre de sensibilisations				65	80	76	76
Nombre de visites de postes	37	29	28	32	34	34	51
Nombre de dossiers de financement	80	70	63	95	179	166	137

L'année 2025 a été marquée par la dispense de 18 sessions de sensibilisation/formation et l'organisation du Forum de l'emploi des travailleurs handicapés le 18 novembre 2025 dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

La 6ème convention avec le FIPHFP a été conclue en 2024, pour une durée de 3 ans, du **1er janvier 2025 au 31 décembre 2027**. Les recettes 2025 ont été importantes du fait du versement du solde de la précédente convention et du 1^{er} acompte de la nouvelle convention.



Les périodicités de versement de la subvention du FIPHFP rendent l'analyse de l'équilibre pertinente uniquement avec une vision pluriannuelle. Le service tend malgré tout à s'équilibrer sur la période 2014-2025 avec un petit excédent moyen de 5 300 €/an.

Dépenses / Recettes (€)

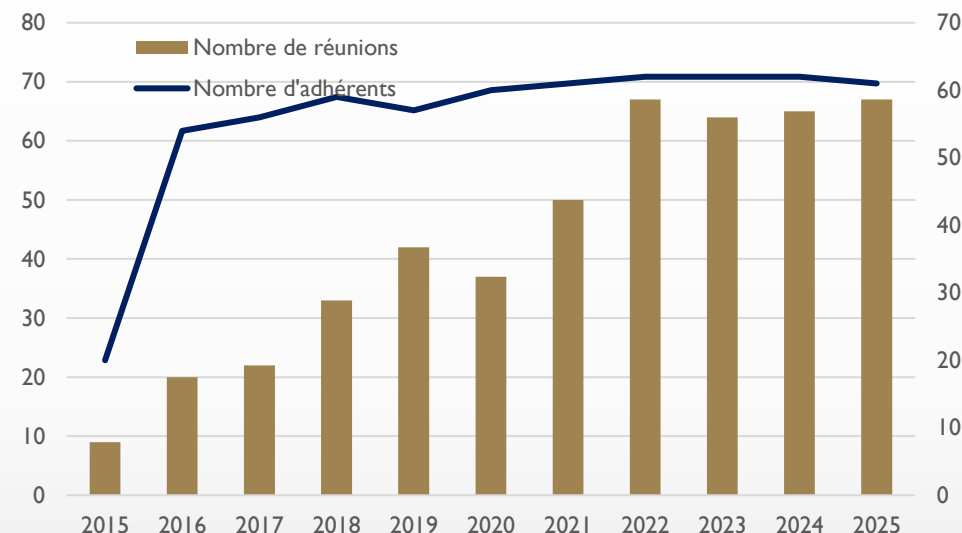
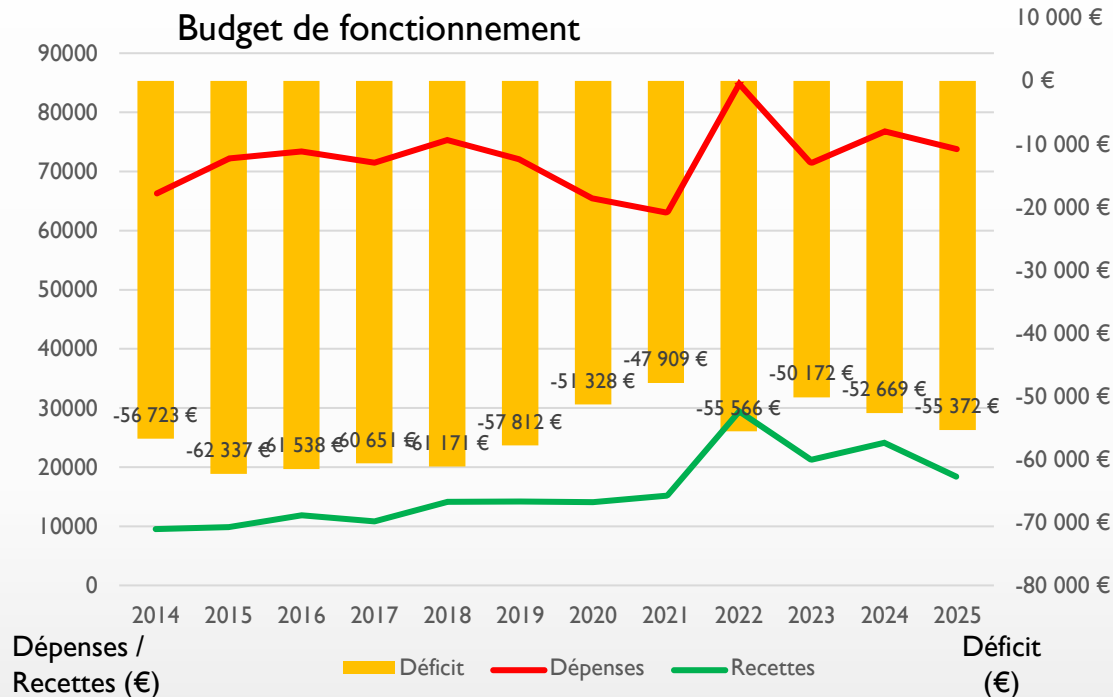
■ Déficit — Dépenses — Recettes — Subvention FIPHFP

Déficit/Excédent (€)

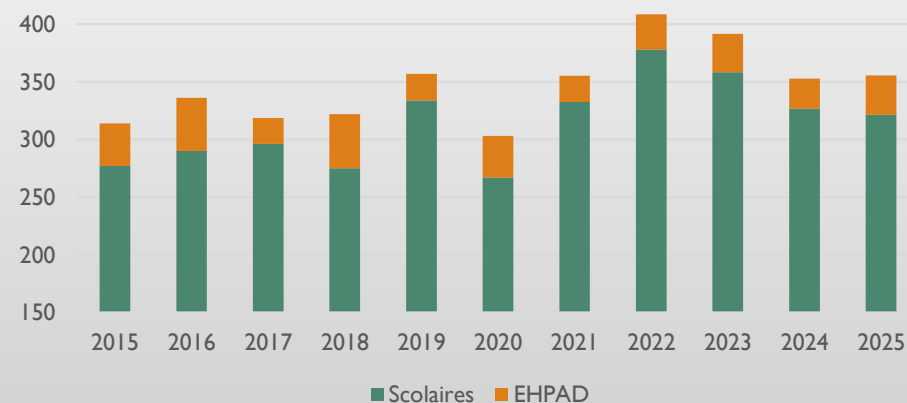
DIÉTÉTIQUE

62 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1 ETP	2,20%
Budget	74 253,75 €	1,38%



Nombre de mois de menus validés



Malgré une hausse tarifaire légère et progressive depuis plusieurs années, le déficit 2025 demeure constant et conséquent.

14 collectivités ont sollicité une intervention dans leurs locaux pour une durée cumulée de 121h15.

La page internet dédiée à la restauration collective a été mise à jour et deux bulletins nutritionnels ont été réalisés. De nombreuses réunions ont été organisées avec les collectivités notamment sur le thème de la **qualité et de la durabilité en restauration collective** dans le cadre de la loi EGalim. Des sessions de prise en main de **l'outil de qualifications des achats** ont été programmées afin d'accompagner les collectivités dans leur obligation de déclaration des achats de denrées issues de l'agriculture biologique ou de filières de qualité.

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Finances - Achats –

Activité syndicale –

Informatique –

Secrétariat/accueil –

**Entretien – Aide à la gestion
des archives**

MORGAN LE QUINTREC

Françoise MICHEL

Mickaël LINET-BOUVET

Alicia BOULIER-WALLOIS

Ophélie MOUTOIR

Valérie NOUVON

Martine CAUTE

Frédéric GIRY

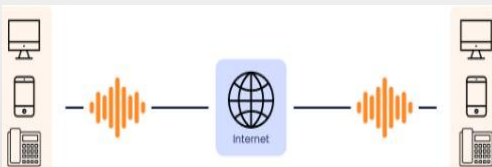
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ACCUEIL - SECRÉTARIAT

Un poste d'assistante de directions a été créé au sein du pôle. L'agent est désormais en charge du secrétariat des pôles mais également de la saisie des mandats et du suivi des fournitures administratives

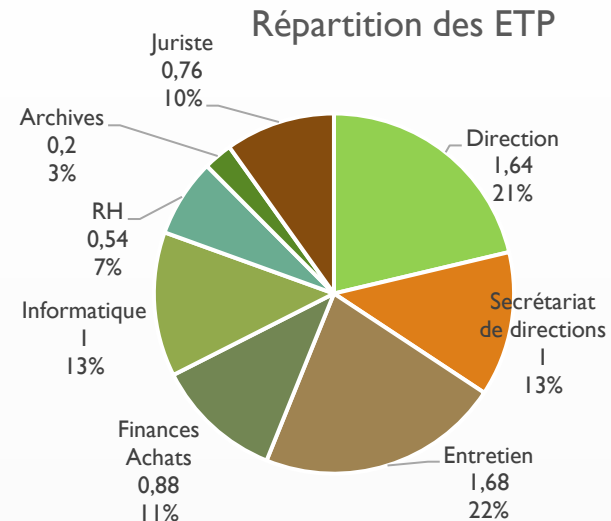
INFORMATIQUE

L'année 2025 a été marquée par le déploiement des divers outils dans le cadre du projet de **gestion relation usager** (Bookly, Nimbus ...), le changement de logiciel de Paie et l'acquisition d'une dizaine de postes informatiques pour l'accueil des nouveaux agents.



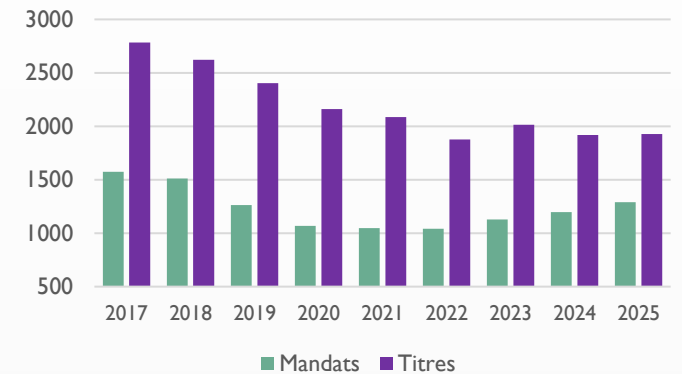
En parallèle, le système de téléphonie a été modifié pour passer en **VoIP** (via internet) nécessitant l'acquisition d'un serveur dédié et de 48 postes téléphoniques compatibles.

Tout au long de l'année, les agents ont été sensibilisés et/ou formés sur la **cybersécurité** et l'utilisation de **l'intelligence artificielle**.

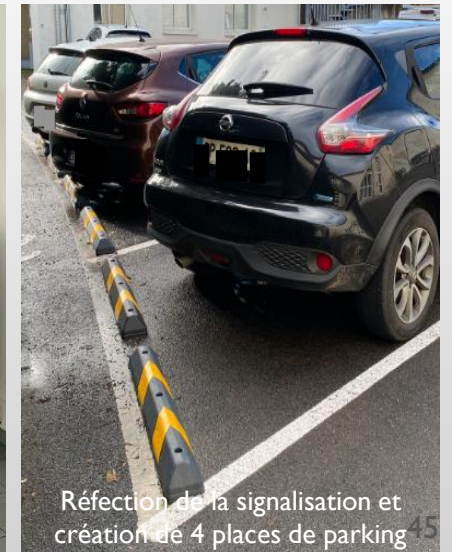


Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	25,49%
	Cotisation socle	51,39%
Effectif	6,74 ETP	15,00%
Budget	169 476,96 €	3,15%

FINANCES



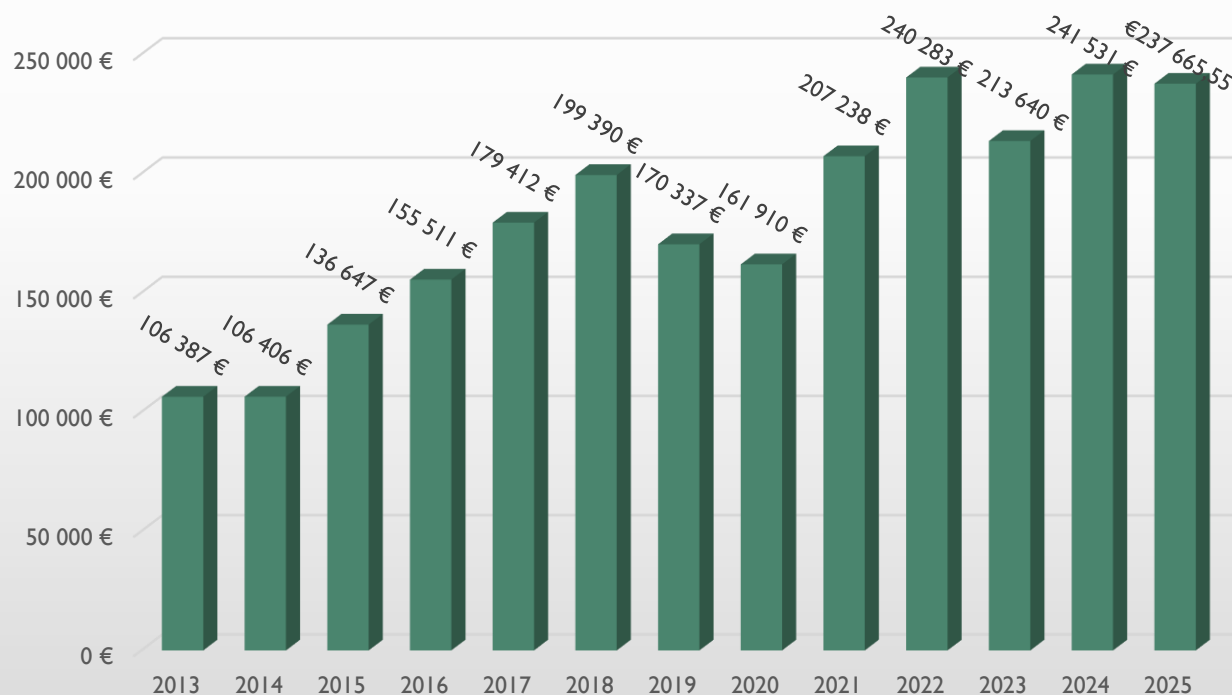
ENTRETIEN - MAINTENANCE



ACTIVITÉ SYNDICALE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	18,87%
Effectif	0,01 ETP	0,20%
Budget	237 665,55 €	4,41%

Remboursement des activités syndicales



Le nombre d'heures remboursées s'élèvent à 6 864 heures dont 12,32% en autorisation spéciale d'absence. Cela représente une consommation de 31,03% des heures de décharges allouées.

Les subventions de fonctionnement des organisations syndicales s'élèvent à 4 000 €

AIDE A LA GESTION DES ARCHIVES

59 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,80 ETP	1,80%
Budget	55 028,97 €	1,02%

Aménagement du local archives

Suite au dégât des eaux de fin 2024, le Centre à poursuivi les travaux visant à remplacer les étagères en bois abîmées par des étagères en métal permettant le déménagement d'un linéaire de près de **40 m d'archives** et l'augmentation de la capacité d'archivage.

Montant : 7 085,38 €



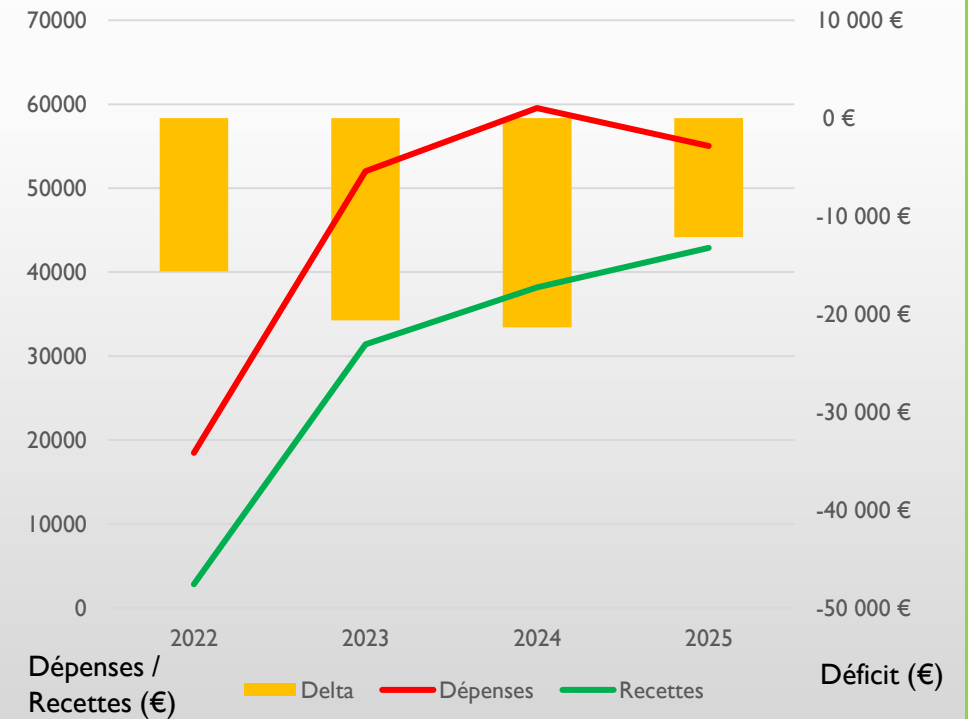
Eliminations

36 mètres linéaires d'archives du CDG ont été éliminées.



Quelques chiffres :

- 9 devis réalisés
- 137 jours d'intervention en collectivité
- 1920 m linéaires évalués
- 9 devis signés pour **25 060 €**
- 13 missions finalisées
- 1 mission en cours



DIRECTION GÉNÉRALE

MÉDIATIONS –

CONSEIL EN ORGANISATION –

ENQUÊTES ADMINISTRATIVES –

COOPÉRATION RÉGIONALE –

JURISTE

Laurent CORNEIL

Marjorie CHAUVET

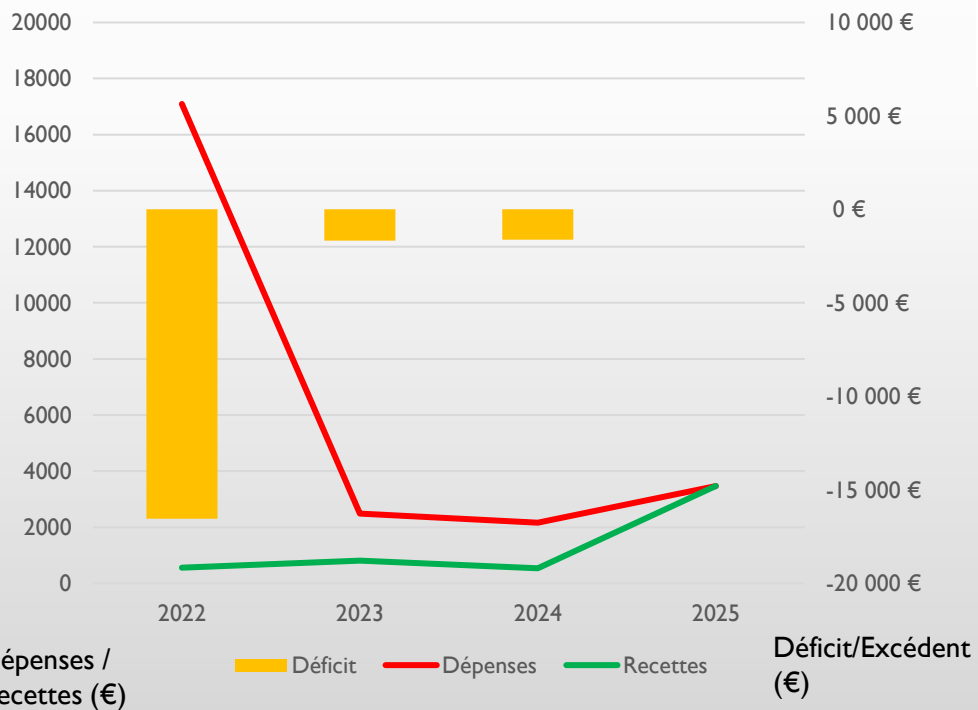
Adeline TRILLAUD

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO)

303 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Tarification	
Effectif	0,01 ETP	0,00%
Budget	3 471,01 €	0,06%

Conformément à la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le Centre de Gestion a déployé la mission M.P.O. pour les collectivités qui souhaitent la mettre en œuvre pour leurs agents, à compter du 1^{er} juillet 2022.



	2022	2023	2024	2025
Nombre de saisines	3	3	3	4
Nombre de saisines recevables	1	2	2*	0
MPO réalisées	1	2	2*	0

* Dont 1 effectuée pour le compte du CDG 24

3 médiations conventionnelles réalisées :

- une médiation débutée en 2024, soldée par un accord pour un total de 42 h ;
- une médiation soldée par un accord partiel pour un total de 16h ;
- une médiation toujours en cours au 31/12/2025.



Journée régionale des médiateurs de Nouvelle-Aquitaine

Nacopé
Bien plus qu'un CDG

CONSEIL EN ORGANISATION

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,45 ETP	1,00%
Budget	12 148,96 €	0,23%

Le Centre de Gestion a déployé la mission de conseil en organisation, via la convention de service soutiens à la gestion des R.H. « CDGRH+ », à compter du 1^{er} janvier 2023.

- **I mission** réalisée en 2025 en commune – Services administratifs
- I mission débutée en octobre 2025 en établissement public – Service des ressources humaines, non facturée et qui explique en partie le déficit.



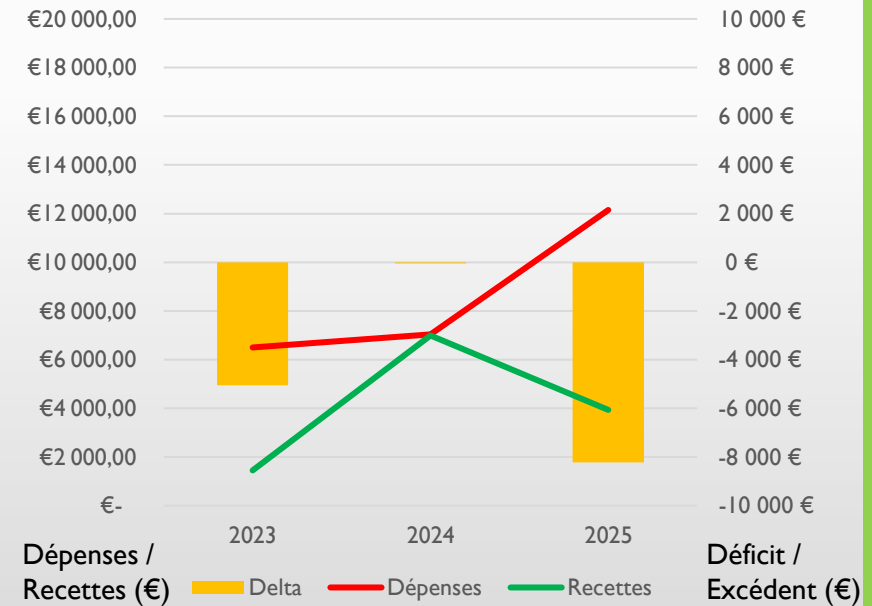
Repenser l'organisation du travail des services



- Commune : 71 heures en commune ou au CDG (COFIL, entretiens collectifs ou individuels, temps d'observation, élaboration des analyses, synthèses et livrables) ;
- Etablissement public : 56 h d'intervention (mission toujours en cours).



- Commune : restitution de 18 supports en annexe du plan d'action + 7 préconisations (dont certaines avec plusieurs scénarios) ;
- Etablissement public : livrables en cours de réalisation au 31/12/2025



Votre partenaire dans la gestion des ressources humaines

 EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

SOUTIENS A LA GESTION DES R.H. / CONSEIL EN ORGANISATION ET EN TRANSITIONS

Contact : 02 43 49 70 02

 cdg16@cdg16.fr

 Maison des communes (ex ROR de préfecture)

 30 rue Denis Pagan - CS 12211

 98122 ANNOUILLE Cedex

 Informations :

 www.cdg16.fr

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le CDG propose ce service dans le cadre :

- Des signalements AVDHAS
- Des procédures pré-disciplinaires



Au cours de l'exercice : **4** enquêtes ont été menées.
En outre 3 devis remis n'ont pas donné de suite.

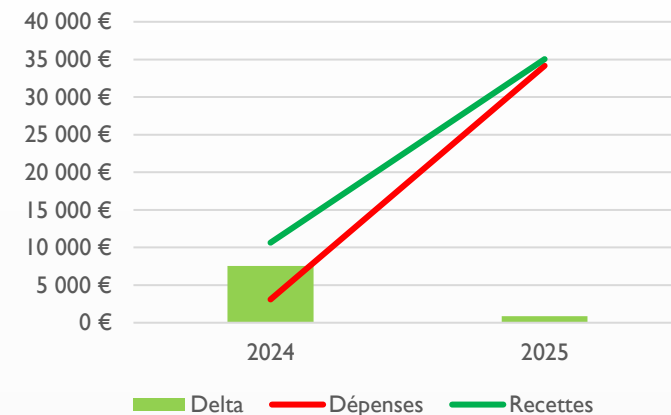


La durée des enquêtes est comprise entre 3 et 7 mois



Elles représentent **515** heures de mission.
Toutes les enquêtes sont menées en binôme.

Mission	Facultative	
Financem	Tarification	
Effectif	0,04 ETP	0,10%
Budget	34 152,56 €	0,63%



DIRECTION GÉNÉRALE

Nacopé COOPÉRATION RÉGIONALE
Bien plus qu'un CDG

2 Comité Stratégique et d'Orientation :
21 mai à Brantome (24)
28 octobre à Mont-de-Marsan (40)
+ 6 CODIR + réseau des médiateurs



OFFRE DE SERVICES

Déploiement de deux nouvelles prestations :
➤ Pilotage de l'absentéisme (option associée au contrat d'assurance groupe des risques statutaires)
➤ Gestion RH intégrée (phase expérimentale)

DÉMARCHE QUALITÉ GESTION DE LA RELATION USAGERS



Audit AFNOR +
baromètre de la RU.

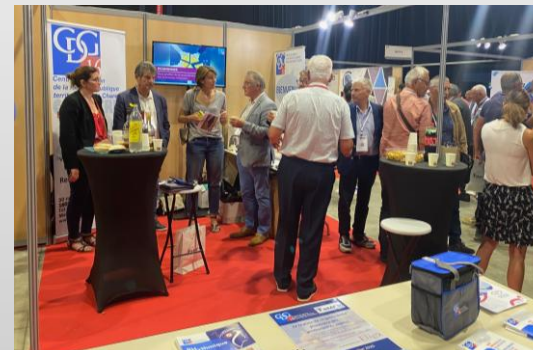
Ateliers.
Rédaction de la charte
et du guide.

Aménagement d'un
accueil.

JURISTE

- 88 veilles juridiques internes et/ou externes réalisées
 - 9 créations de ressources en ligne* ;
 - 27 mises à jour de ressources en ligne* ;
 - Participation à plusieurs ateliers (LDG, SGM) et réunions d'info
- (*) Fiches FAQ ou modèles d'actes

COMMUNICATION EXTERNE



Création du bulletin
d'information des élus
charentais : 4 numéros de
Rhythmique

Présence au **salon des
Maires** – 11 juin 52

ANDCDG

Assemblée générale :
8-10 octobre – Houlgate.
Atelier de direction :
20 novembre – Pantin.
Journée thématique :
26 novembre à Versailles



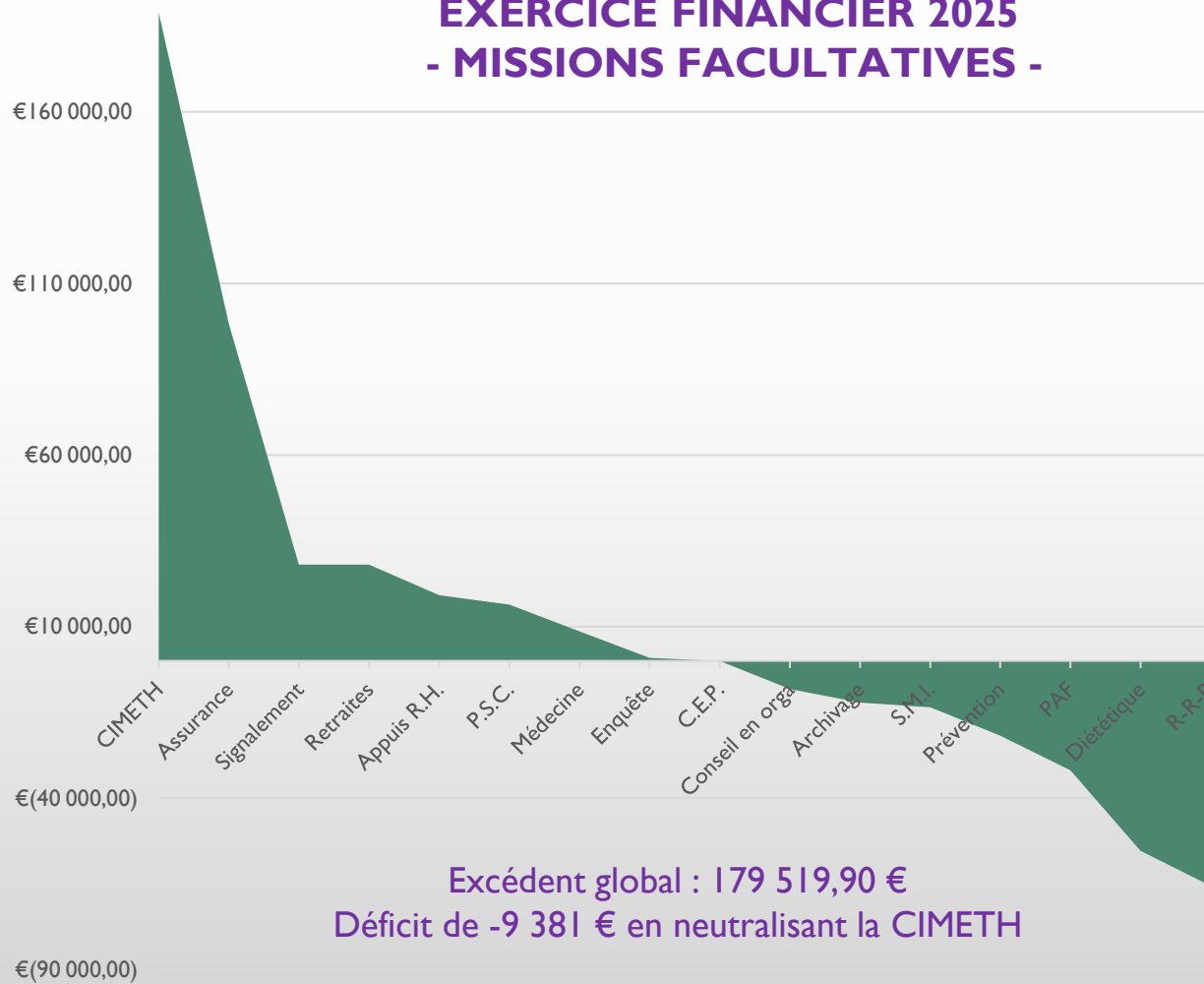
PARTENARIATS

Organisation avec l'AMF16 d'une
sensibilisation sur la responsabilité
financière des gestionnaires publics

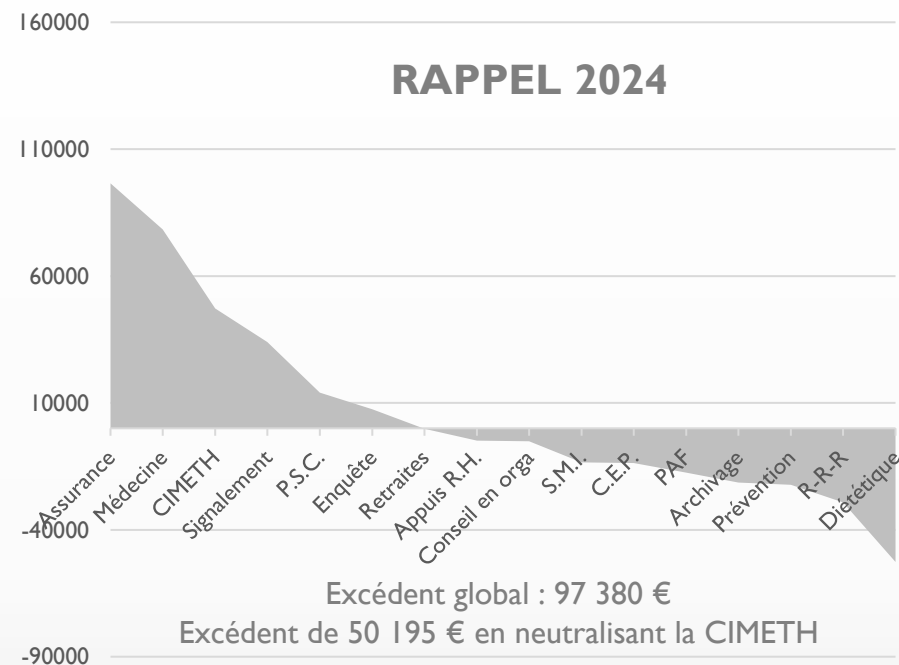


SYNTHÈSE

EXERCICE FINANCIER 2025 - MISSIONS FACULTATIVES -



RAPPEL 2024



Concernant la CIMETH, les variations annuelles sont liées aux versements du FIPHFP et ne sont pas représentatives de l'équilibre du service. Le service Médecine présente des résultats équilibrés suite au renforcement de l'équipe entre 2024 et 2025.

Le service Recrutement-Remplacement-Renfort connaît un fort déficit en 2025 du fait d'une sollicitation moindre par les collectivités dans un contexte budgétaire contraint et incertain.

La trajectoire de réduction des écarts, tant en excédents qu'en déficits se poursuit tout en se heurtant aux difficultés d'anticipation des fluctuations d'activités.



PERSPECTIVES...

EXERCICE 2026

PERSPECTIVES



- En cette année 2026 marquée par les renouvellements de mandats (municipaux, CDG, représentants du personnel), une nouvelle convention cadre de services facultatifs va être proposée et promue auprès des collectivités, en vue de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2027. Le modèle financier est revu afin de l'ajuster à l'équilibre économique de chaque mission (obligatoire, facultatif).
- Des réunions d'information, permanences et rencontres sur RDV avec les élus sont programmées dès le mois d'avril pour présenter ce nouveau cadre.
- Les conventions avec les non-affiliés sont également à renouveler.
- Un bilan du projet d'établissement 2020-2026 est en cours et l'élaboration du prochain projet 2027-2032 a débuter et sera menée, comme en 2020, dans le cadre d'une démarche collective associant l'ensemble des agents.
- Le développement de l'offre de services et les orientations prises par le Centre, par exemple dans un soutien accru auprès des petites structures (aide au pilotage de l'absentéisme, aide à la prise en charge des signalement AVDHAS, offre GeRHi), ainsi que les sollicitations de plus en plus nombreuses sur certaines prestations (conseil en organisation, enquêtes administratives, audits paie...), amènent à étudier l'extension des espaces de bureau sur site.
- Tout l'enjeu de ce développement, confronté à une raréfaction des ressources des collectivités tandis que les besoins s'accroissent, sera de maintenir l'équilibre financier sur le long terme.

GLOSSAIRE



ACFI	Agent Chargé des Fonctions d'Inspection
AMF	Association des Maires de France
ATD	Agence Technique Départementale
B.P.	Budget Primitif
BOE	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
C.A.	Compte Administratif
CA	Conseil d'Administration
CAF	Capacité d'Auto-Financement
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCP	Commission Consultative Paritaire
CDAS	Comité Départemental d'Action Sociale
CDC	Communauté de Communes
CDG	Centre de Gestion
CDI	Contrat à Durée Indéterminé
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CET	Compte Epargne Temps
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIMETH	Cellule d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
CITIS	Congé pour Incapacité Temporaire Imputable au Service
CM	Conseil Médical
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CRD	Capital Restant Dû
CST	Comité Social Territorial

DPD	Délégué à la Protection des Données
EP	Etablissement Public
ETP	Equivalent Temps Plein
FCTVA	Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FIPHPF	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FMPE	Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi
FO	Force Ouvrière
FS	Formation Spécialisée
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IRCANTEC	Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
LDG	Lignes Directrices de Gestion
MPO	Médiation Préalable Obligatoire
PPR	Période Préparatoire au Reclassement
PSC	Protection Sociale Complémentaire
RAR	Restes à Réaliser
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RRR	Recrutement-Remplacement-Renfort
RSU	Rapport Social Unique
SAFPT	Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale
SGM	Secrétaire Générale de Mairie
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SMI	Secrétaire de Mairie Itinérante
SNDGCT	Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales
TFP	Transformation de la Fonction Publique
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes